

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_001

L'an deux mille vingt-trois, le 24 janvier à 19h,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : PROJET DE TERRITOIRE
CŒUR DE CHARTREUSE**

Date de la convocation : mercredi 18 janvier 2023

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 26 Pouvoirs : 6 Votants : 32</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73)</p> <p>Pouvoirs : Nathalie HENNER à Véronique MOREL, Céline BOURSIER à Anne LENFANT, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Denis BLANQUET à Maryline ZANNA, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO, Claude COUX à Eric L'HERITIER</p>
---	---

CONSIDÉRANT la délibération du conseil communautaire du 2 février 2021 décidant d'engager le travail pour l'écriture du projet de territoire Cœur de Chartreuse.

CONSIDÉRANT l'ensemble de la démarche participative menée depuis 2 ans.

CONSIDÉRANT la présentation en séance du document finalisé.

CONSIDÉRANT le document papier remis lors de la séance du conseil communautaire du 16 décembre 2022 et annexé à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **VALIDE** le projet de territoire Cœur de Chartreuse.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 26 janvier 2023,

La Présidente,
Anne LENFANT



Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le 31/01/2023

ID : 038-200040111-20230124-23_001-DE



CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROJET DE TERRITOIRE DE COEUR DE CHARTREUSE



La communauté de communes Cœur de Chartreuse a souhaité, dès 2015, construire avec les habitants et les acteurs locaux (entreprises, associations, institutions) un projet commun pour son territoire.

Une première phase avait alors été engagée avec une série d'ateliers de concertation totalisant plus de 250 contributeurs. L'élaboration du Plan local d'urbanisme et d'habitat intercommunal (PLUiH), et son approbation en 2018 ont marqué ensuite une étape importante pour le territoire.

En 2021, à l'occasion d'une nouvelle mandature, les élus ont souhaité poursuivre et concrétiser la démarche de projet de territoire. Les réflexions engagées en 2015 ont été reprises, réinterrogées, complétées et enrichies pour aboutir à ce projet.

C'est un projet par et pour le territoire de Cœur de Chartreuse, et non pas un projet de la seule Communauté de communes. C'est avec la diversité des acteurs et des habitants que nous avons ensemble construit cette vision et défini ces orientations.

A partir des besoins, des aspirations et de dynamiques locales mais aussi en réponse aux enjeux, parfois plus globaux, ce projet de territoire dessine le cap que nous avons choisi de suivre pour les années à venir. Il traduit la volonté collective des élus, acteurs et habitants du territoire à s'engager de plain-pied dans les grands enjeux d'avenir non seulement pour lui-même, mais également pour participer aux nécessaires transitions auxquelles la planète doit répondre.

Il se décline en quatre enjeux forts pour le territoire. Fier de l'identité Chartrosine, Cœur de Chartreuse se veut un territoire d'accueil, un territoire dynamique économiquement, un territoire de transition écologique et énergétique et un territoire de bien être pour tous.

Anne Lenfant, présidente

-  L'IDENTITÉ "COEUR DE CHARTREUSE" AU COEUR DU PROJET 4
-  AXE 1 : UNE TERRE D'ACCUEIL 11
-  AXE 2 : DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE 23
-  AXE 3 : TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET MOBILITÉS 33
-  AXE 4 : BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE POUR TOUS 45
-  LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE 57





L'IDENTITÉ "COEUR DE CHARTREUSE" AU COEUR DU PROJET

Ce projet de territoire est le fruit d'une démarche participative et trouve sa conclusion dans ce document qui donne à voir les orientations choisies collectivement par l'intercommunalité, les communes, les acteurs et les habitants. Le projet de territoire, parce qu'il est facultatif, libre de forme et de contenu, est un acte proprement politique, une manière pour la communauté de communes qui l'impulse de se construire et d'assumer, à un moment donné, son ambition. Pour autant, il s'agit bien du projet de tout le territoire, dans toutes ses parties prenantes dans leur responsabilité d'acteur.

La stratégie choisie par le territoire part ainsi du constat que le premier moteur de la dynamique et de la mobilisation territoriale est son **identité** spécifique, faite d'un nom et d'un massif emblématique : la Chartreuse.

UNE IDENTITÉ À CONSTRUIRE ET PARTAGER

Le sentiment d'appartenance à au territoire de Cœur de Chartreuse doit être le ressort d'une dynamique, avant tout humaine, tournée vers l'avenir et consciente des enjeux auxquels le territoire doit répondre.

Au cours de cette démarche de projet de territoire nous avons affirmé un certain nombre de valeurs ou d'enjeux transverses qui fondent notre projet d'avenir :

- Un territoire rural et montagnard au patrimoine environnemental, paysager et culturel riche ;
- Un territoire au croisement des périmètres institutionnels et aux carrefours d'influences urbaines et de plusieurs agglomérations / métropoles (Grenoble-Alpes Métropole, Grand Chambéry, Pays Voironnais, Avant-Pays Savoyard, Grésivaudan) ;
- Une dimension économique et une attractivité touristique reconnues ;
- Un modèle de développement spécifique, entre territoire rural - montagnard / territoire périurbain avec une vocation résidentielle.

L'appartenance au territoire se construit au travers de trois leviers essentiels :

- L'identité qui s'appuie sur une image commune au territoire pouvant prendre la forme de panneaux d'entrée de villages et aux portes du territoire...
- La connaissance territoriale qui se construit via la promotion et la découverte des richesses patrimoniales et économiques, ainsi que la diffusion de l'histoire et du portrait actuel du territoire

La rencontre dans des formes variées :

- Le partage des initiatives participatives qui peut prendre la forme d'un forum permanent d'initiatives participatives plateforme numérique et rencontre une fois par an. Elles permettraient de partager ce qui a été fait, de capitaliser sur ce qui a marché ou non et pourrait être adossé à un autre évènement comme le salon du territoire.
- La simple convivialité avec les fêtes de la Chartreuse à conforter en lien avec le Parc naturel régional de la Chartreuse, l'identité liée aux Chartreux et à la Chartreuse étant forte.
- L'accueil de nouveaux habitants en plus de celui réalisé par les communes, sous la forme d'un guide d'accueil pour l'ensemble du territoire complétant le guide du Parc naturel régional.

Autant de moyens pour favoriser le lien social, la solidarité et l'implication des habitants dans les projets, festivals, projets pédagogiques contribuant au développement d'une conscience collective du territoire.

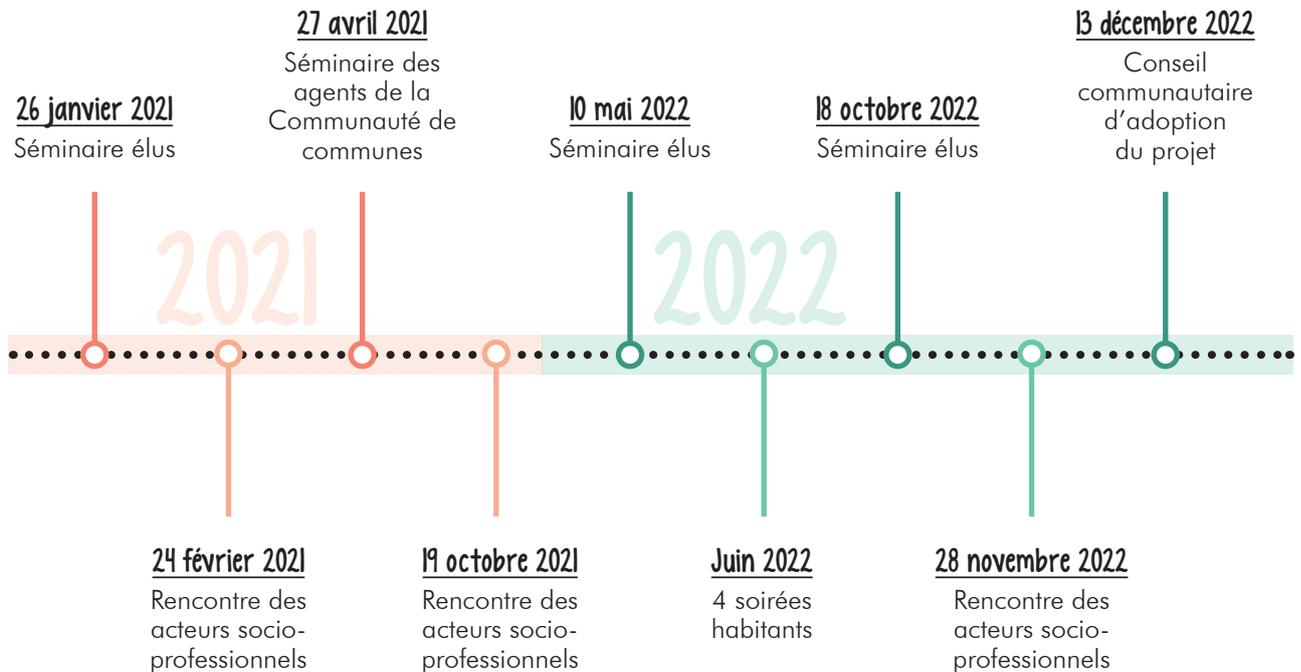
C'est sur ces bases que se construira l'image et le positionnement de Cœur de Chartreuse et que se développera une communication pour améliorer la visibilité du territoire, vis-à-vis des institutions (État, Départements de l'Isère et de la Savoie, Région Auvergne Rhône Alpes) et des territoires alentours.



UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DE TERRITOIRE À IMAGINER

Il en est pour la Communauté de communes Cœur de Chartreuse comme de tous les échelons de notre organisation institutionnelle en France, ils ont tous la nécessité de trouver les voies d'une nouvelle gouvernance ouvrant la voie à de nouveaux modes d'implication et mobilisation des acteurs et des habitants, dans la confiance mutuelle, et le respect des rôles et responsabilités que la loi confère aux collectivités.

La Communauté de communes Cœur de Chartreuse a fait de cette démarche d'élaboration du projet de territoire une première étape dans l'expérimentation d'une nouvelle gouvernance de dialogue, avec l'organisation d'ateliers participatifs et d'une conférence des acteurs. Le succès relatif de cette dimension participative lors de l'élaboration de ce projet interroge sur les moyens nécessaires mais aussi disponibles de la Communauté de communes pour garantir durablement une participation des acteurs et habitants pleine de sens pour ceux qui s'impliquent. Quoiqu'il en soit, le projet de territoire a vocation à vivre et à évoluer et pour cela il aura besoin d'un suivi pour qu'il continue à avoir un sens pour tous



COEUR DE CHARTREUSE, UN TERRITOIRE OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT

Les déplacements domicile travail en attestent, le territoire de Cœur de Chartreuse et ses habitants ont besoin des autres territoires de proximité. Le besoin et la volonté d'**ouverture** sont indispensables car Cœur de Chartreuse construit son propre développement à partir des coopérations qu'il sait nouer avec les territoires voisins composés de trois bassins de vie importants : Grenoble, Voiron et Chambéry. C'est tout l'enjeu de passer de la coexistence de territoires à un véritable partenariat reconnaissant la complémentarité et les spécificités de chaque territoire. Pour exister dans ce partenariat Cœur de Chartreuse a besoin d'exprimer et de communiquer ses valeurs et son projet.

UN PROJET DE TERRITOIRE EN PHASE AVEC LES ENJEUX DE TRANSITIONS

Enfin ce projet de Cœur de Chartreuse n'aurait de sens s'il ne contribuait pas à transmettre aux générations futures un **territoire viable et résilient**. Les évolutions climatiques, les problématiques énergétiques et les destructions environnementales liées nous imposent une appréciation des impacts de notre action sur notre territoire et la construction de réponses pour en atténuer leurs effets et s'adapter à ces évolutions incontournables.

Sur ces bases, le projet de territoire de Cœur de Chartreuse affirme et porte quatre enjeux, à partir desquels sont formulées les ambitions pour le territoire :

- Une terre d'accueil ;
- Un développement économique qui allie proximité et ambition ;
- Un usage raisonné et local des ressources, pour engager le territoire sur une vraie dynamique de transition énergétique et écologique ;
- Un développement du territoire pour la qualité de vie et le bien-être pour tous.



L'IDENTITÉ COEUR DE CHARTREUSE

- ▮ Faire valoir une identité territoriale spécifique.
- ▮ «Image» / marketing territorial
- ▮ Développer les coopérations avec les autres territoires.
- ▮ Transition / adaptation changement climatique
- ▮ Gouvernance / association des habitants et dialogue

AXE I ▮ TERRE D'ACCUEIL

ENJEU : UNE TERRE D'ACCUEIL

- ▮ Accueillir la population en répartissant le développement de manière harmonieuse et cohérente entre les différentes entités du territoire.
- ▮ Accueillir les entreprises afin de développer les emplois sur le territoire.
- ▮ Fonder l'accueil sur une offre écotouristique renouvelée.
- ▮ Mettre en place les conditions d'une fréquentation durable par les touristes et les excursionnistes.
- ▮ Renforcer l'offre d'hébergement de séjour sur le territoire, au service de la stratégie « slow tourisme ».
- ▮ Développer les opportunités économiques offertes par le numérique.

AXE 2 ▮ DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

ENJEU : UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI ALLIE PROXIMITÉ ET AMBITION

- ▮ Impulser une dynamique de la création d'entreprise et favoriser les nouvelles formes d'emploi.
- ▮ Accompagner l'implantation et le développement des entreprises dans le respect de l'armature territoriale souhaitée par le PLUi.
- ▮ Accompagner le développement des filières et savoir-faire qui font l'identité du territoire.
- ▮ Accompagner et mieux anticiper les transitions de l'ensemble des filières présentes sur le territoire, pour viser une réponse adaptée aux spécificités des activités de Cœur de Chartreuse et aux ambitions de résilience du territoire.
- ▮ Accompagner les évolutions de l'agriculture.
- ▮ Valoriser la ressource bois et sa filière.
- ▮ Donner du rayonnement économique au territoire.
- ▮ Concevoir le développement en coopération avec les territoires voisins.

AXE 3 TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET MOBILITÉS

ENJEU : UN USAGE RAISONNÉ ET LOCAL DES RESSOURCES, POUR ENGAGER LE TERRITOIRE SUR UNE VRAIE DYNAMIQUE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

-  Aménager et construire en préservant les ressources, le paysage tout en veillant à la qualité de vie actuelle et de demain.
-  Adapter le niveau de services au besoins du territoire.
-  Répondre à des besoins croissant sur l'accompagnement du handicap et du vieillissement et donner une place à nos aînés.
-  Favoriser l'émergence de services tant culturels que quotidiens sur l'ensemble du territoire.
-  Préserver et conforter les services de santé qui sont menacés.
-  Soutenir et entretenir le tissu associatif du territoire qui anime le territoire et participe à la cohésion sociale.

AXE 4 BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

ENJEU : UN DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE VISANT LA QUALITÉ DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE POUR TOUS

-  Une transition vers un usage raisonné et local des ressources du territoire : préservation et valorisation des ressources locales.
-  Développer et mettre en œuvre une stratégie globale de transition énergétique: réduire avant tout les consommations (rénovation du bâti, éclairage public, production d'énergies renouvelables).
-  Offrir des alternatives à la mobilité et à la voiture individuelle aussi bien pour les déplacements internes qu'en lien avec les territoires voisins en s'appuyant sur le développement du numérique.



Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le 31/01/2023

ID : 038-200040111-20230124-23_001-DE

S²LO



Mercerie
Rideaux
Voilages
Tissus
Retouches
Confection
Couture
Dépot
Pressing

PMUS
CAFÉ
DU
CENTRE

RESTAURANT
MARTINET

STOP

SOINS
VISAGE
&
CORPS

Groupe

AXE I

UNE TERRE D'ACCUEIL



UNE TERRE D'ACCUEIL

53 %

PART DES ACTIFS TRAVAILLANT À L'EXTÉRIEUR

Cœur de chartreuse est un territoire ouvert dont une partie du développement repose sur les circulations et les échanges, internes et polarisés avec les territoires environnants, en témoignent les différents flux (domicile-travail, masses salariales, migrations résidentielles...). Aussi, maîtriser les conditions de l'accueil sous toutes ses formes : population, entreprises, visiteurs en Cœur de Chartreuse est une nécessité mais aussi une ambition politique forte.

17 050

NOMBRE D'HABITANTS EN 2019 (16 855 en 2013)

Dans son Plan Local d'Urbanisme le territoire s'est fixé comme objectif une croissance démographique annuelle d'1 % entre 2020 et 2032. A titre indicatif pourtant, la progression annuelle entre 2013 et 2019 a été de 0.19 % par an.

13,1 %

PART DES JEUNES DE 15 À 29 ANS (18,1 % en Isère)

En 7 ans le territoire n'a accueilli que 200 habitants nouveaux dont 190 sont venus d'ailleurs et 10 sont issus du solde naturel (solde naturel : différence entre les naissances et les décès).

Ce constat sur la faiblesse du solde naturel est la conséquence d'une problématique pour Cœur de Chartreuse pour garder ses jeunes actifs et jeunes ménages sur le territoire.

4390

NOMBRE D'EMPLOIS EN 2019 (4460 en 2013)

Il s'agit dès lors d'accueillir de nouveaux habitants, cette ambition générale étant de bien répartir sur le territoire ces nouveaux ménages, en s'appuyant sur la trame bâtie, les pôles de commerces et services et les axes de communication en préservant la qualité paysagère de plaine, de coteaux et de montagne.

Pour garder un certain équilibre, et ne pas devenir un territoire dortoir, le territoire souhaite accueillir également plus d'entreprises. Jusqu'à présent le territoire a su préserver le nombre de ses emplois. Mais la dernière période 2013-2019 voit leur nombre légèrement diminuer.

LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

17,5 %

DU PARC DES LOGEMENTS EN 2019 (20,7 % en 2008)

L'attractivité touristique de Cœur de Chartreuse n'est pas à démontrer. Le territoire compte 1685 résidences secondaires soit 8400 lits touristiques. Ils représentent 74 % des lits touristiques.

Et pourtant, sous la pression résidentielle, le nombre de résidences secondaires diminue.

Sur le plan touristique, le massif de Chartreuse bénéficie d'un positionnement spécifique, dans la lignée des actions de diversification menées ces dernières années, notamment en coopération avec le Parc naturel Régional de Chartreuse. Cœur de Chartreuse met en avant une stratégie « slow tourisme » fonctionnant sur les quatre saisons, à partir de la valorisation et du respect du capital patrimonial, environnemental et paysager. Ce développement touristique doit aussi se faire dans un souci d'acceptation sociale et de complémentarités avec les aspirations de la population résidente. Cette stratégie est à décliner dans la qualité de l'accueil des touristes, en premier lieu l'hébergement, et dans la régulation de la fréquentation excursionniste dont les effets négatifs prennent récemment de l'ampleur avec l'engouement durable pour les activités de pleine nature pour lesquels le territoire de Cœur de Chartreuse offre un formidable terrain d'expression.

Enfin la couverture numérique du territoire fait aussi partie des ambitions, au service de l'ensemble des populations et publics résidents ou de passage à accueillir sur le territoire. Le développement des nouvelles formes de travail et l'attractivité économique et touristique sont, parmi d'autres objectifs, directement dépendants de ce déploiement.





ORIENTATIONS

ACCUEILLIR LA POPULATION EN RÉPARTISSANT LE DÉVELOPPEMENT DE MANIÈRE HARMONIEUSE ET COHÉRENTE ENTRE LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU TERRITOIRE

La capacité d'accueillir de nouveaux habitants et de répondre à leurs besoins varie selon les contextes des communes, de leur accessibilité ou de la présence de services. Chacune y contribuera à son niveau.

Les objectifs de production de logements neufs, ainsi que les équipements, commerces et services associés ont été répartis à partir d'une armature territoriale constituée de polarités. Le PLUi-H définit des pôles de vie, des pôles touristiques, des pôles d'accompagnement et des pôles villageois. Cette répartition doit permettre

de répondre à la diversité des besoins de ces nouveaux arrivants. Parallèlement, le maintien et le développement d'une offre commerciale adaptée et répartie sur le territoire participera à la qualité de vie, l'animation locale, le lien social, et la réduction des déplacements.

Évolution démographique, aspirations nouvelles des habitants et objectif de sobriété foncière invitent à imaginer et favoriser de nouvelles formes d'habitat, en particulier collectifs et / ou plus participatifs.



OBJECTIF

Répondre aux besoins de la population (jeunes / personnes âgées, personnes seules / familles, locaux / arrivants extérieurs), par un accès équilibré au logement pour tous et une offre locative variée

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Orienter l'accueil de population sur la base de l'armature territoriale et des polarités définies dans le PLUi-H, en cohérence avec la présence des équipements et services
 - Échelon 1 : les pôles de vie (Saint Laurent du Pont, Les Echelles / Entre Deux Guiers) sont des centres de vie, d'emploi et de services et porteurs d'un développement soutenu
 - Échelon 2 : les pôles touristiques (Saint Pierre d'Entremont Isère/Savoie, Saint Pierre de Chartreuse) sont des centres de vie et de services tant pour les habitants que pour les touristes. Un développement modéré à fort est visé.
 - Échelon 3 : les pôles d'accompagnement (Saint Joseph de Rivière, Miribel les Echelles, Saint Christophe sur Guiers, Saint Thibaud de Couz et Entremont le Vieux) sont un appui au développement des pôles de vie et pôles touristiques. Leur développement sera modéré.

- Échelon 4 : les pôles villageois (Corbel, Saint Jean de Couz, Saint Christophe la Grotte, Saint Pierre de Genebroz, Saint Franc, La Bauche) où il s'agit d'assurer le maintien démographique, de la dynamique de village et la préservation des trames urbaines traditionnelles.
- Organiser un marketing territorial pour développer l'accueil de nouveaux habitants
- Conforter les centres-villes et centres-bourgs du territoire (en lien avec les actions et démarche Petite Ville de Demain)
- Encadrer la localisation des secteurs de développement, sur la base des centralités du PLUi-H
- Accompagner la diversification des formes d'habitat moins consommatrices de foncier (habitat collectif, habitat groupé, habitat intermédiaire)

OBJECTIF

Assurer la pérennité, l'équilibre et le développement de l'activité commerciale, en organisant l'offre

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faciliter le développement de l'offre de services et de commerces afin de répondre aux besoins de la population actuelle et future et du développement touristique
- Encourager le développement commercial et l'animation sur les pôles de vie principaux dans un objectif de complémentarité
- Maintenir et conforter l'offre dans les centres-bourgs et les villages par la maîtrise immobilière, le soutien à la rénovation et la création de conditions économiques favorables



ACCUEILLIR LES ENTREPRISES EN VUE DE CONFORTER L'EMPLOI DU TERRITOIRE

Le développement ou l'implantation d'entreprises, par la création de conditions foncières et immobilières plus appropriées, permettra de mieux équilibrer l'offre d'emplois locaux et le nombre d'actifs habitant le territoire.

Il s'agit ainsi de travailler à la capacité d'accueil des acteurs économiques sur l'ensemble du territoire en privilégiant les zones d'activités existantes, la requalification des friches et

d'espaces économiques sans usage. La préservation de la qualité du cadre de vie et la sobriété foncière seront des objectifs à poursuivre. Au-delà de la capacité physique d'accueil, d'autres paramètres plus qualitatifs entrent en ligne de compte : desserte et accessibilité des zones d'activités, développement de la fibre, dynamique des réseaux locaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Encadrer la localisation du développement économique industriel et artisanal sur le territoire à partir du zonage défini par le PLUI.
- Conforter la capacité d'accueil d'entreprises et d'emplois dans les zones d'activités économiques existantes.
- Définir la vocation des zones d'activités en fonction de leur accessibilité et de leur niveau d'équipement.
- Accompagner la requalification des friches et des espaces économiques sans usage.
- Faciliter la création d'entreprises, notamment en autorisant la création d'activité économique dans le tissu urbain diffus et en développant l'équipement numérique du territoire.



FONDER L'ACCUEIL SUR UNE OFFRE ÉCOTOURISTIQUE RENOUVELÉE

Le changement climatique et la hausse des températures déjà constatés et vécus invitent à poursuivre l'évolution de la stratégie touristique du territoire : l'enneigement diminue fortement sur ce territoire de moyenne montagne aux petites stations remettant en cause l'activité hivernale liée au ski et plus globalement l'équilibre du modèle économique. De l'autre côté, les canicules plus fréquentes rendent la montagne plus attractive l'été avec des nouveaux touristes en quête de fraîcheur et aussi plus d'excursionnistes en provenance des agglomérations voisines. La diversification des activités de pleine nature, de l'itinérance et de la découverte des patrimoines à l'année répond aux

attentes et évolutions sociétales d'une clientèle de plus en plus en quête de destinations vertueuses.

Le développement touristique doit ainsi se poursuivre sur une voie écologique et douce dans un équilibre et une harmonie avec les habitants et les sites naturels, en recherchant des retombées locales, au bénéfice de l'ensemble du territoire. Il sera nécessairement le fruit d'une offre réfléchie et organisée pour et avec les habitants sur toutes ses dimensions : mobilités, offre culturelle, commerces et autres services. La qualité de l'accueil des habitants sur le territoire profitera à un accueil touristique de qualité.

OBJECTIF

Poursuivre la diversification 4 saisons, en écho aux nouvelles attentes des clientèles (prise en compte des clientèles jeunes, sensibilité environnementale accrue...)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner les stations dans leur démarche de transition économique et écologique.
- Développer l'image d'une montagne douce, accessible aux familles, aux jeunes, aux amateurs de nature...
- Promouvoir une offre d'activités touristiques basées sur :
 - le respect et la valorisation des ressources et de tous les patrimoines (historique, culturel, bâti, environnemental, paysager) : sensibilisation, développement de haberts pour mieux informer et accueillir, «zones de silence» liées à la vie du monastère, valorisation du petit patrimoine religieux et culturel, sentiers et ponts autour du Guiers mort, itinéraires pédestres sur l'histoire et des gens du territoire (ex : histoire du verre à Corbel, histoire de Chartreux,...)
 - la création d'itinéraires d'expérience (sportives ou touristique) sur le modèle des routes touristique permettant de relier des lieux différents suivant un fil directeur commun par exemple le savoir-faire des charpentiers de Chartreuse, les produits et saveurs de Chartreuse...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (SUITE)

- Accompagner le développement des pratiques touristiques adaptées au réchauffement du climat et aux attentes des populations : randonnée d'altitude et en forêt, points de baignade et sports aquatiques, pêche, vélo et VAE...
- Accompagner la création de produits touristiques de séjour et moins d'excursionnisme.
- Inscrire le territoire dans les réseaux de l'itinérance notamment dans ceux des grandes voies cyclables.

OBJECTIF

Viser un tourisme « à impact positif », permettant des retombées profitables au plus grand nombre

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Favoriser des formes de tourisme intégré en accord avec la population locale et résidente, en atténuation des effets environnementaux (gestion des risques naturels, gestion de l'eau, préservation de la biodiversité, lutte contre l'artificialisation des sols) et en adaptation au changement climatique
- Organiser des partenariats public/privé permettant d'atteindre les seuils de rentabilité ou des conditions d'exploitation et de fonctionnement optimisées des activités et sites touristiques
- Mieux « exploiter commercialement », les sites majeurs à forte fréquentation et compléter leur niveau d'équipements en termes de gestion des impacts de la fréquentation (sanitaires, poubelles,...)
- Mailler l'offre touristique pour une attractivité et des retombées plus fortes (ex sport et culture, itinéraires thématiques, etc.)



METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'UNE FRÉQUENTATION DURABLE DU TERRITOIRE PAR LES TOURISTES ET LES EXCURSIONNISTES

Le développement touristique du territoire doit aussi porter des ambitions et actions en faveur d'une mobilité touristique éco-responsable, ceci pour être en adéquation avec les valeurs locales de slow tourisme, les efforts de transition du territoire, les aspirations des visiteurs.

Les projets de mobilité permettront d'améliorer la qualité de service et l'expérience au profit des visiteurs mais également de répondre aux

problématiques de gestion des sites les plus plébiscités et des nuisances qui en résulte tant pour l'environnement que pour les riverains.

Mieux organiser les mobilités passe à la fois par la coopération avec les agglomérations voisines pour une desserte du territoire en transports collectifs, et par l'amélioration et la régulation des accès en voiture.

OBJECTIF

Organiser les modes de déplacements des touristes et des excursionnistes et promouvoir une mobilité douce entre les sites patrimoniaux et touristiques les plus fréquentés

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en place un dialogue avec les autorités organisatrices de la mobilité, afin d'améliorer et développer la desserte du territoire existante en transports collectifs, avec comme cible les touristes se rendant vers les sites à forte fréquentation touristique (Granier et La Plagne à Entremont-le-Vieux, Cirque de Saint-Même à Saint-Pierre-d'Entremont, Monastère de la Grande Chartreuse, Col de la Charmette, Chamant Som et Col du Coq à Saint-Pierre-de-Chartreuse, les Grottes de Saint-Christophe-la-Grotte...). Cette offre pourrait aussi être développée par les professionnels du tourisme dans le cadre d'une mise en réseau (sur des jours et horaires identifiés)
- Mieux communiquer sur l'offre de bus de desserte existante des stations et sites majeurs de Chartreuse pour inciter les urbains à y avoir recours.
- Compléter l'offre en stationnement touristique de type parkings relais couplé à une offre de navette notamment sur certains sites carencés (Charmant Som, Saint-Même, Grand Som, le Désert Entremont-le-Vieux) ou en périphérie des villages avec accès piétons organisés pour l'accès du centre. Cette réflexion doit associer les commerçants et artisans.
- Mettre en place un dispositif de parking payant ou de péage avec réservation sur les secteurs les plus problématiques en termes de stationnement saisonnier
- Créer des aires de camping-cars petits, de 10 à 12 emplacements, mais nombreuses, bien réparties et équipées en les associant avec des services pour le vélo (bornes,...) et localisées sur les axes cyclables
- Renforcer la mutualisation des aires de stationnement dédiées aux sites touristiques

RENFORCER L'OFFRE D'HÉBERGEMENT DE SÉJOUR SUR LE TERRITOIRE, AU SERVICE DE LA STRATÉGIE "SLOW TOURISME"

Le territoire est aujourd'hui sous doté en capacité d'hébergement. L'attractivité liée à son cadre naturel, le développement des destinations nature, sa proximité avec des agglomérations proches laissent à penser qu'il pourrait facilement augmenter ses retombées touristiques en développant l'offre d'hébergement.

C'est en tout cas, le pari qui est fait par ce projet de territoire, toujours en prônant des valeurs de durabilité et sobriété. Pour cette raison, le

premier axe retenu vise à mobiliser, remobiliser ou valoriser l'immobilier touristique existant et faire avec ce qui est déjà-là.

La diversification de l'offre, notamment avec une approche différenciante et à plus haute valeur ajoutée avec un hébergement plus qualitatif et d'une montée en gamme par le développement de services, doit venir renforcer les capacités d'accueil touristique et l'attractivité de la destination Chartreuse.

OBJECTIF

Encourager la réhabilitation de l'hébergement et de l'immobilier de loisirs

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

-  Requalifier l'offre des centres de vacances en les accompagnant dans cette transition.
-  Remettre sur le marché une partie des lits en résidences secondaires sous-exploités.
-  Accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation ou de création de nouveaux hébergements avec une ingénierie technique permettant d'accroître leur qualité et leur cohérence avec le positionnement en termes de filières touristiques choisies par le territoire.

OBJECTIF

Diversifier l'offre d'hébergement par l'appui à la création de nouveaux hébergements marchands

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

-  Développer une offre d'hébergement de qualité et atypique porteur de l'identité Chartreuse.
-  Conforter l'accueil de groupes (cars) en développant une offre d'hébergement collectif adaptée aux attentes actuelles et associée à une restauration utilisatrice des produits locaux.

- Développer en direction des entreprises (séminaires, hébergement de travailleurs, etc.), car l'offre est limitée aujourd'hui.
- Renforcer l'accompagnement des porteurs de projet d'hébergement touristique dans l'aide au conseil et à la mobilisation financière.
- Soutenir le développement de l'offre hôtelière dans une bonne complémentarité avec celle des gîtes.
- Développer le logement de saisonnier pour l'agriculture, la restauration et le tourisme avec une polyvalence de ce type d'hébergement pour accepter un usage tout au long de l'année.

OBJECTIF

Accompagner le développement des services dans les hébergements touristiques

- Soutenir la création d'équipements et de services liés aux pratiques d'activités de pleine nature au sein des hébergements de manière à renforcer la qualité de l'offre : vélo, cheval, pêche,...

DÉVELOPPER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Le numérique s'est considérablement développé ces dernières décennies, offrant la possibilité de s'informer, travailler, consommer, se divertir différemment. Depuis deux ans a émergé un essor massif du télétravail et du recours à la dématérialisation des services. Ce qui peut répondre aux enjeux de transitions (non mobilité

et à des besoins d'accès aux services pour les habitants les plus isolés.

En tant que territoire rural morcelé, engager Cœur de Chartreuse dans le numérique contribuera à le rendre attractif pour ses habitants, les entreprises et les visiteurs. Le territoire se saisit de ce levier pour son développement et attractivité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Contribuer à travers les différents aménagements à la desserte numérique performante pour la population, les entreprises, et les visiteurs.
- Mieux promouvoir l'offre touristique et concevoir une communication en phase avec le tourisme souhaité (slow tourisme).
- Améliorer le déploiement du très haut débit sur les zones d'activités.
- Créer des espaces dédiés aux nouvelles formes de travail : coworking, télétravail, auto-entreprenariat..., mailler ces espaces entre eux et communiquer sur cette offre.

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le 31/01/2023

ID : 038-200040111-20230124-23_001-DE



AXE 2

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE



UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI ALLIE PROXIMITÉ ET AMBITION

74,8 %

**DES ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS***
(68.5 % en Isère)

Cœur de chartreuse est un territoire de moyenne montagne avec une vie à l'année et un développement économique multifacettes (agriculture, sylviculture, artisanat, activités industrielles et présentes, tourisme, secteur tertiaire et associatif).

* *Sphère présentielle (activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes)*

4390

EMPLOIS EN 2019
(4460 en 2013)

Le territoire dispose d'atouts indéniables en matière économique, une industrie toujours bien présente, un tissu de PME, un appareil commercial et artisanal bien vivant, des ressources économiques très identifiées autour de l'identité Chartreuse. Le territoire bénéficie aussi d'atouts touristiques évidents. Les entreprises ont su collectivement s'organiser pour mieux se connaître, dialoguer et agir avec la création d'un certain nombre de collectifs (associations de commerçants, Entrepreneurs en Chartreuse).

77 %

**PART DES EMPLOIS DU
TERRITOIRE OCCUPÉS
PAR LES ACTIFS DU
TERRITOIRE**

47 %

**PART DES ACTIFS
HABITANT LE TERRITOIRE
QUI TRAVAILLENT
SUR LE TERRITOIRE**

1560

NOMBRE D'ENTREPRISES AU 31/12/2020

29 %

PART DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS DE L'INDUSTRIE

Pour autant l'économie des territoires ruraux comme celles de Cœur de Chartreuse s'inscrit dans un contexte complexe :

-  La polarisation des dynamiques économiques sur les espaces urbains ou grands axes de communication, d'un certain isolement et de difficultés de desserte (communication et réseaux).
-  L'existence d'un bassin de consommation malgré tout modeste.

- ♥ L'évolution de la consommation via le e-commerce qui est à la fois une difficulté en même temps qu'elle peut être une opportunité,.
- ♥ Une économie touristique bousculée par le changement climatique mais aussi par l'évolution des pratiques touristiques et des modes de consommation.
- ♥ Une crise sanitaire qui impose un effort de tous pour soutenir nos économies locales.

Cœur de Chartreuse a besoin d'un développement économique de son territoire pour préserver un équilibre habitat-services-emplois, éviter une trop forte dépendance à l'égard des grands bassins de proximité. Il en est pour le développement économique comme pour celui de l'habitat, la nécessité d'un développement maîtrisé jouant sur les complémentarités entre communes et préservant des filières locales clefs telles que le tourisme, la filière bois, l'agriculture.





IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET FAVORISER L'ACCUEIL DE NOUVELLES FORMES D'EMPLOI

Permettre le développement économique du territoire requiert de l'attractivité et aussi un contexte propice à la création ou implantation d'emplois. Il s'agit ici de faire du territoire un

espace d'entrepreneuriat où le champ des possibles est ouvert, des liens et réseaux se tissent, des coopérations peuvent se nouer ; où l'accueil des salariés et des familles est facilité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Éduquer les jeunes à l'entreprise et à l'entrepreneuriat par la rencontre et l'accompagnement aux initiatives qu'ils pourraient porter, collectivement ou individuellement
- Proposer du travail et des logements aux jeunes afin de les garder sur le territoire et conserver nos services, notre attractivité
- Promouvoir l'entrepreneuriat :
 - Par l'image de Cœur de Chartreuse « terre d'idées » et le soutien à Entreprises En Chartreuse dans un rôle d'ambassadeur et d'accueil des entreprises candidates à l'implantation
 - Par la création d'un réseau local de mutualisation entre les entreprises : partage d'outils, de locaux, de bonnes pratiques, de matériel, groupement d'achat etc. pour favoriser le développement de petites entreprises qui n'auraient pas toujours les moyens d'investir
 - Par la mise en place d'une stratégie d'accompagnement des jeunes entreprises unipersonnelles vers des entreprises créatrices d'emplois avec un soutien temporaire à la prise de risque au recrutement
 - Mutualiser les offres d'emploi du territoire via un site internet collectif
- Favoriser le télétravail et l'auto-entrepreneuriat, nouvelles formes d'emplois en développement pour lesquelles le territoire offre qualité de vie et proximité des grands centres urbains :
 - Soutenir les tiers lieux et espaces de co-working pour en faire des lieux de vitalité économique et sociale, espaces qui fédèrent souvent une communauté de travailleurs indépendants qualifiés
 - Développer le recours à des salariés pluri-compétences partagés entre les entreprises

- Conforter l'animation économique portée par la Communauté de communes pour impulser et accompagner cette dynamique souhaitée :
 - Par la création d'une cellule regroupant l'ensemble des acteurs de la création d'entreprises
 - En développant les collaborations avec les associations : entrepreneurs de Chartreuse, UC
 - En mobilisant le dispositif Alisé via le Parc pour accompagner les entreprises en développement
 - En créant un comité économique de territoire assez ouvert (banque, unions commerciales, EEC, Communauté de communes,...) qui se réunirait au moins une fois par an pour faire le bilan économique et les perspectives
 - Par la création d'un groupe d'appui (chefs d'entreprises,...) à la création et au développement d'entreprises
 - Par la création d'une offre de services en direction des doubles actifs et du tissu associatif reposant sur un accueil et une offre de services de France Active et France Initiative
 - Par le biais d'un accompagnement, de formations, mais aussi par le développement d'une pépinière d'entreprise



ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DANS LE RESPECT DE L'ARMATURE TERRITORIALE SOUHAITÉE PAR LE PLUI

De manière complémentaire, il est nécessaire de créer des conditions foncière et immobilière attractives pour répondre aux besoins de croissance ou de fonctionnement plus optimal des entreprises locales et accueillir de nouvelles entreprises.

L'accueil des entreprises est à répartir sur le territoire en reconnaissant des rôles différents et complémentaires entre villes et village. Il s'agit d'accueillir et organiser le développement

en adéquation avec les capacités du territoire autrement dit :

- d'une part, préserver une activité commerciale, artisanale et de services dans le maillage des bourgs du territoire pour assurer la qualité de vie au quotidien des habitants,
- et d'autre part accueillir un développement plus important et les services structurants dans les zones d'activités, les villes et sur les axes de communication adaptés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Prospector et accueillir de nouvelles PME « artisanales », tertiaires pour lesquelles le transport n'est pas primordial dans leur activité

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES SAVOIR-FAIRE QUI FONT L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

La fréquentation et la consommation touristiques et résidentielles sont des points d'appui pour soutenir les activités du quotidien autant que

celles porteuses de l'identité du territoire autour du bois, de l'agriculture et des produits agricoles, de la gastronomie locale et de l'artisanat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Valoriser les savoir-faire et produits locaux sous toutes les formes possibles parmi lesquelles, la restauration, le commerce, les points de vente spécifiques locaux en lien avec les pôles de fréquentation touristique du territoire mais également au travers de la création/confortation des lieux et espaces où se construisent et s'expriment ces savoir-faire.
- Développer et encourager le tourisme, l'accueil à la ferme pour améliorer le revenu de nos agriculteurs, faciliter leur transition et valoriser le tourisme vert.

ACCOMPAGNER ET MIEUX ANTICIPER LES TRANSITIONS DES FILIÈRES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE, POUR UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTIVITÉS DE CŒUR DE CHARTREUSE ET AUX AMBITIONS DE RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

Aujourd'hui le territoire et les activités de Cœur de Chartreuse sont confrontés à un certain nombre d'évolutions auxquelles elles vont devoir s'adapter. Le changement climatique agit sur les ressources et impacte les filières qui en dépendent comme le bois, l'agriculture et le tourisme. Les évolutions sociétales avec le

développement du numérique, le renouvellement des agriculteurs partant à la retraite, l'aspiration à une consommation plus locale, constituent de nouveaux contextes et de nouvelles opportunités dont les filières doivent se saisir. C'est la garantie du maintien de ces filières et activités dans la durée qui est en jeu.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en place l'ensemble des conditions qui favoriseront la pérennité des filières déjà présentes sur le territoire et en restant en veille quant aux besoins d'adaptation des filières dans leur transition.
- Prendre en compte les enjeux climatiques et les évolutions des conditions de production tant pour l'agriculture (type de cultures, renouvellement des matériels, adaptation des exploitations...) que pour la sylviculture (anticipation sur le renouvellement et l'adaptation des essences, investissements dans des machines adaptées à de nouvelles formes d'exploitation, adaptation de la filière aux futures essences).
- Accélérer la transition touristique pour un modèle 4 saisons en accentuant la diversification engagée en actant et accompagnant en parallèle un changement de modèle pour les stations et domaines skiables (process d'adaptation aux normes, attentes clientèle, transitions climatiques), pour un modèle économique mieux équilibré.
- Travailler la cohésion entre les professionnels du tourisme afin de mieux articuler leurs offres entre elles
- Articuler l'offre touristique du territoire avec celle des villes de proximité pour mieux s'affranchir des aléas climatiques et conforter l'attractivité touristique de la Chartreuse à proximité de pôles urbains eux-mêmes riches en découvertes.



VALORISER LA RESSOURCE BOIS ET SA FILIÈRE

La forêt couvre une part importante du territoire (plus de 65%), elle constitue donc une ressource exploitable majeure que le territoire a déjà su valoriser. La filière porte plus de 350 emplois. Grâce à l'initiative du Parc naturel régional de Chartreuse, elle a été reconnue en termes de qualité par la création d'une AOC Bois de Chartreuse, la labellisation de Forêt d'exception

pour la forêt publique de la Grande Chartreuse. Aujourd'hui, il s'agit pour la filière d'atteindre une nouvelle étape dans son organisation permettant une meilleure utilisation de la ressource et la confortation et dynamisation de l'activité économique de transformation et de leur valorisation touristique ou auprès de la population du territoire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

-  Poursuivre l'appui au développement de la 1^{ère} transformation avec l'étude d'un second séchoir à bois situé dans la vallée.
-  Favoriser un développement de la filière bois au-delà de la gestion de la ressource et de la 1^{ère} transformation :
 - en favorisant la création/développement de la 2nde transformation et des activités d'ingénierie, d'architecture notamment autour des usages dans l'habitat, de la construction bois. : exemplarité sur les bâtiments des collectivités, aides, sensibilisation et guides...
 - En tissant des liens avec l'éducation et la formation notamment les lycées professionnels et filières supérieures en formations bois mais également les filières liées au savoir-faire artistiques et d'artisanat du bois
 - Par la création d'un lieu de formation et salle d'exposition des tourneurs sur bois aux Entremonts et une route des savoir faire des charpentiers de Chartreuse
 - Par le développement d'un réseau technique et politique autour de la démarche « Territoire d'Industrie » autour de la transformation du bois AOC
-  Pérenniser la filière bois en la structurant autour de l'AOC, pour qu'elle soit mieux présente sur le marché notamment par la sensibilisation des nouveaux élus et de la population à l'AOC bois de Chartreuse.
-  Valoriser les sites nécessaires à la transformation du bois et anticiper leurs besoins d'adaptation - extensions – accessibilité.
-  Mieux connaître les points noirs et les problématiques de desserte forestière pour tenter de les résorber.
-  Poursuivre les efforts de massification de la forêt.
-  Valoriser en parallèle les savoir-faire liés au bois sur le territoire (centre de ressource autour des artisans du bois, écomusées, projets associatifs...).

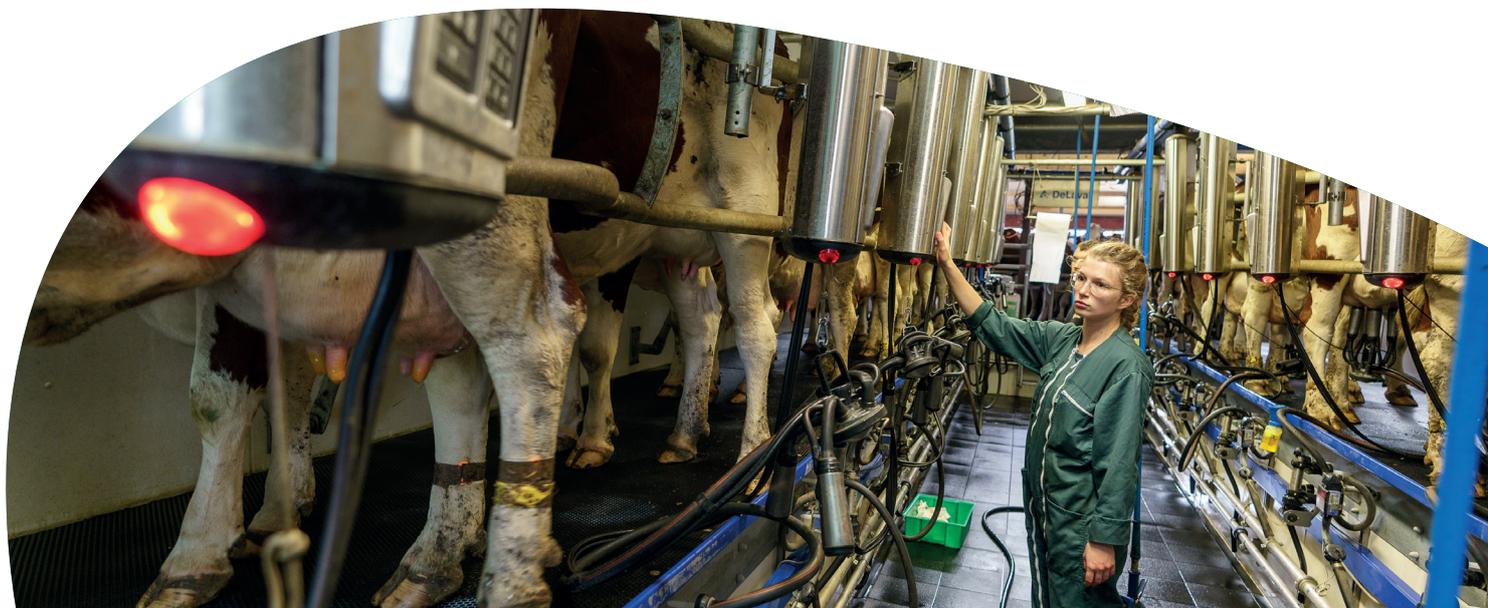
ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DE L'AGRICULTURE

L'agriculture est confrontée aux incidences du changement climatique, à la demande d'une alimentation plus saine, au besoin d'un meilleur équilibre économique de l'activité, et à la pression d'une fréquentation touristique parfois intense du territoire. Parallèlement la profession, comme c'est le cas à l'échelle nationale, est

sous tension et va dans les prochaines années devoir fortement se renouveler pour répondre au mouvement de départs à la retraite. Le territoire doit faire face dans les quelques années à venir à un enjeu de pérennité de son agriculture et, au travers elle, d'entretien du paysage, de maintien d'un savoir-faire et de résilience alimentaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ❖ Maintenir les activités agricoles et pastorales, par la préservation de leur outil de production, le foncier, de sa fonctionnalité et de la compatibilité entre les différents usages, touristique et agricole, qui s'y expriment.
- ❖ Organiser les conditions de pérennité des activités agricoles, forestières au moment des transmissions des exploitations.
- ❖ Soutenir l'évolution vers une agriculture biologique et/ou raisonnée.
- ❖ Préserver et valoriser les filières agro-alimentaires locales et intensifier les dispositifs et initiatives de circuits courts en les accompagnant d'une politique d'information/communication/labellisation Chartreuse et d'éducation à l'alimentation.
- ❖ Accompagner l'adaptation au changement climatique de l'agriculture de Chartreuse notamment dans la gestion et l'accès à l'eau.
- ❖ Conforter et pérenniser la filière lait, filière qui participe fortement de l'identité du territoire, en plein essor sur le volet des circuits courts, représentée par quelques structures majeures à appuyer (projets d'extension, de valorisation, enjeux de sécurisation et investissements sur les bâtiments d'exploitation, etc.).



DONNER DU RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE AU TERRITOIRE

Le territoire de Cœur de Chartreuse a besoin de soutenir son développement par l'accueil de nouvelles entreprises. Le renouvellement du tissu économique est un gage de résilience. Pour cela le territoire doit conforter ses facteurs d'attractivité et communiquer sur ses atouts économiques. Il

s'agit ici de construire et diffuser l'image d'un territoire dynamique, d'initiatives et de qualité. Cette action de marketing territorial s'adressera aux bassins économiques et touristiques de proximité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 🍃 Rendre plus lisible une offre touristique qualitative.
- 🍃 Entreprendre un marketing territorial auprès des territoires voisins à partir de manifestations économiques, de valorisation des atouts économiques du territoire...en s'inspirant de l'initiative « made in Chartreuse ».
- 🍃 Valoriser les savoir-faire et ressources locales par une campagne de communication / sensibilisation autour des circuits courts et des points de vente du territoire.

CONCEVOIR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

Cœur de Chartreuse s'inscrit dans un contexte économique puissant avec des agglomérations et des métropoles disposant de moyens importants pour accompagner leur propre développement. Au plan économique, Cœur de Chartreuse n'a pas la capacité à se situer en concurrence de ces grands bassins économiques. Bien au contraire, le territoire a tout à gagner à savoir construire

des coopérations avec ses territoires voisins pour mobiliser des ressources ou des opportunités à l'extérieur mais aussi pour faire valoir ses propres ressources dans ces grands bassins de vie. Il l'a déjà fait dans le champ de la création d'entreprises ou du développement industriel avec Territoire d'Industrie. Le territoire de Cœur de Chartreuse confortera ces partenariats et ces échanges.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 🍃 Mutualiser des ressources pour le développement des outils d'accompagnement à la création d'entreprises (Initiative Voironnais et Initiative Savoie).
- 🍃 Participer aux démarches plus globales de développement industriel (territoire d'industrie) pour inscrire et en faire bénéficier l'économie locale.
- 🍃 Poursuivre l'inscription dans des labels et des démarches valorisant les savoir-faire locaux (AOC Bois de Chartreuse, Programme Alimentaire interterritorial, Territoire à Energie Positive...).

AXE 3

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET MOBILITÉS



UN USAGE RAISONNÉ ET LOCAL DES RESSOURCES, POUR ENGAGER LE TERRITOIRE SUR UNE VRAIE DYNAMIQUE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

31 %

SURFACE DU TERRITOIRE CLASSÉ EN RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Cœur de Chartreuse, c'est un paysage reconnu qui fait l'identité et l'attractivité du territoire, des espaces supports d'une biodiversité riche et à préserver. L'appartenance à un Parc naturel régional qui vient de renouveler sa charte et les orientations inscrites dans le PLUi-h valant SCoT participent à la protection des espaces et à la mobilisation d'outils de préservation.

-32,5 cm

ÉVOLUTION CUMULÉE DE LA HAUTEUR DE NEIGE AU COL DE PORTE (entre la période 1991-2020 et 1961-1990)

La nouvelle marche à franchir après avoir acté ce principe de préservation des espaces est de mieux gérer les conflits ou les contradictions dans l'usage de l'espace, sur un territoire ressource, vivant et touristique mais fragile.

Le changement climatique apporte une pression supplémentaire sur les milieux, les espèces, les ressources et les activités.

+2,4 °C

AUGMENTATION DE LA TEMPÉRATURE MOYENNE ANNUELLE DANS LES ALPES DU NORD DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 1980

Ses manifestations, de plus en plus visibles et tangibles, invitent à agir sans attendre pour prendre en compte et anticiper ces évolutions. La hausse des températures et les sécheresses qui se multiplient impactent une ressource en eau déjà sous tension avec des ruisseaux à sec parfois plusieurs fois par an, la forêt déjà fragilisée par des ravageurs, la biodiversité déjà sous pression par certaines pollutions et localement par l'intensité des usages de l'espace.

16,8 %**PART DE L'ÉNERGIE TOTALE DU TERRITOIRE
CONSOMMÉE ET PRODUITE DANS LE
TERRITOIRE, (12.4 % en 2011)**

La transition énergétique et écologique du territoire passera par une exploitation modérée des ressources pour permettre leur renouvellement, ainsi qu'une attention constante visant à limiter les pollutions et impacts de chacune des activités anthropiques sur les milieux et la biodiversité. C'est en veillant à ces impacts que Cœur de Chartreuse réussira à transmettre aux générations futures un territoire viable et résilient.

29,6 %**PART DES TRANSPORTS DU TERRITOIRE
DANS LA PRODUCTION DES GAZ À EFFET
DE SERRE (ORCAE 2022)**

Enfin la mobilité fait partie des sujets centraux de transitions. Elle participe fortement au changement climatique et à la dégradation de la qualité de l'air. Elle constitue par ailleurs un enjeu d'attractivité dans la facilitation des relations entre le territoire de Cœur de Chartreuse et ses grands bassins d'emplois et de qualité de vie des habitants dans l'accès aux services locaux. Elle est également une question de plus en plus centrale dans le budget des ménages.





ORIENTATIONS

UNE TRANSITION VERS UN USAGE RAISONNÉ ET LOCAL DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Les milieux et ressources naturels du territoire sont le support d'une pluralité d'activités : la forêt avec la sylviculture, la plaine et les alpages avec l'agriculture, l'ensemble des espaces et paysages avec le tourisme et les activités de pleine nature. Des ressources qui sont donc précieuses pour le territoire et ses habitants.

Une gestion adaptée des ressources consiste à mettre en place des conditions favorables à leur pérennité, au profit d'un territoire qui demeure préservé et d'habitants qui en vivent durablement et réduisent progressivement leur empreinte environnementale.

Cette gestion équilibrée doit articuler le maintien d'une agriculture et d'une sylviculture qualitatives

avec le développement des circuits courts, de pratiques vertueuses sur le plan écologique et le développement de projets intégrés et respectueux de l'environnement de Chartreuse.

Du point de vue spatial, il s'agira de concilier existence des activités et sobriété foncière en développant une réelle stratégie de gestion du foncier et en gérant les pressions qui s'exercent en termes de conflits d'usage et de fréquentation...

Enfin l'usage raisonné des ressources constitue un enjeu autant local que planétaire. Contribuer à une économie plus circulaire et favoriser la seconde vie des biens sont des objectifs mis en œuvre et à poursuivre dans les années à venir.

228 kg/hab
DE DÉCHETS MÉNAGERS
EN COEUR DE CHARTREUSE

201 kg/hab
EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES
(données CC Coeur de Chartreuse et Ademe 2020)



 **OBJECTIF****Concevoir un développement compatible avec la biodiversité et la qualité des paysages****OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Préserver les richesses naturelles du territoire et les continuités écologiques pour garantir la pérennité des espaces naturels, aquatiques et cultivés ainsi que des paysages.
- Maintenir l'identité de Chartreuse et ses paysages en s'appuyant notamment sur les éléments paysagers locaux ou de nature ordinaire structurants et sur les activités agricoles et pastorales.
- Veiller à l'intégration paysagère des nouveaux projets par des formes bâties qualitatives et adaptées à l'environnement, et préserver la trame urbaine existante (typologies et formes urbaines traditionnelles) des 3 entités (plaines, coteaux et montagne).
- Préserver, au regard des conflits liés à la fréquentation touristique, la biodiversité et les espaces naturels, qui sont les facteurs de la qualité des paysages et de l'attractivité du territoire.
- Encourager l'extinction nocturne de l'éclairage public.

 **OBJECTIF****Favoriser une consommation locale****OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Travailler sur les dispositifs de circuits courts et les intensifier, valoriser l'orientation vers une agriculture biologique et/ou raisonnée.
- Mieux informer et communiquer auprès du public sur l'existence des circuits courts et des points de vente sur le territoire.
- Continuer à préserver les conditions du maintien des activités utilisant les ressources du territoire (agriculture, sylviculture...) en conciliant l'accueil touristique avec le respect de ces activités : encadrer la fréquentation, sensibiliser les visiteurs...

 **OBJECTIF****Préserver le capital eau****OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

-  Assurer un usage équilibré de la ressource en eau au regard du changement climatique induisant des tensions notamment en période estivale.
-  Accompagner l'agriculture vers des productions plus adaptées au changement climatique.
-  Améliorer l'efficacité des réseaux d'eau potable par un programme de rénovation.
-  Renforcer la mobilisation de la ressource en eau notamment sur les communes du haut.
-  Renforcer la mutualisation de la ressource et de la gestion de l'eau.

 **OBJECTIF** **limiter la consommation foncière****OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

-  Utiliser les ressources foncières en renouvellement que sont les friches industrielles du territoire pour une plus grande sobriété foncière.
-  Modérer la consommation foncière et la gérer de façon économe pour préserver la richesse naturelle et paysagère.

 **OBJECTIF****Optimiser la gestion des déchets****OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

-  Rendre les formations déchets de la Communauté de communes facilement accessibles et déconcentrées.
-  Répondre aux objectifs de tri sélectif et de recyclage des déchets organiques.
-  Accompagner et permettre l'installation de recycleries-ressourceries sur le territoire, pour mieux valoriser les ressources déjà présentes et participer de la réutilisation des matériaux et ressources.
-  Inciter les commerçants à se tourner vers des systèmes de consignes dans l'objectif de limiter les emballages.

OBJECTIF

Engager une forte pédagogie aux enjeux de transitions

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer la communication sur les initiatives existantes et notamment celles portées par des ambassadeurs de la transition : ex Emmaüs.
- Lancer des actions de pédagogie sur l'eau et les déchets auprès de toutes les tranches d'âge de la population.
- Sensibiliser et former les habitants à adopter un mode de vie vertueux écologiquement (Réduction de la consommation d'énergie, réduction de l'utilisation de la voiture,...).



DÉVELOPPER ET METTRE EN OEUVRE UNE STRATÉGIE GLOBALE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : RÉDUIRE AVANT TOUT LES CONSOMMATIONS

La transition énergétique revêt une importance de plus en plus centrale tant cette question est présente dans notre quotidien tant elle pèse sur le budget des ménages. Le territoire de Cœur de chartreuse n'a pas attendu pour se mettre en chemin vers cette transition. Le territoire a déjà impulsé une politique de transition énergétique (via le PLUi-H et le dispositif TEPOS) pour atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.. Il faut poursuivre cette politique sur deux axes :

- rechercher la sobriété énergétique et mettre en priorité la réduction des consommations

énergétiques, dans le bâti et dans la mobilité, ces deux secteurs étant parmi les plus énergivores, puisqu'ils sont responsables de près de deux tiers des consommations énergétiques locales.

- Développer la production d'énergies renouvelables par l'utilisation de ressources locales. Aujourd'hui la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale est de 12 % quand le niveau n'est que de 6 % en Auvergne-Rhône-Alpes. L'impulsion est donnée il faut poursuivre cette dynamique.

OBJECTIF

Réduire ou mieux maîtriser les consommations pour limiter la dépendance aux énergies extérieures au territoire (limiter ainsi les GES)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

-  Mettre en œuvre les ambitions du PLUi-H et du TEPOS en matière de rénovation énergétique sur le bâti privé :
 - Optimiser les possibilités offertes par le Plan de relance
 - Développer toutes les actions de sensibilisation / information pour contribuer à une diminution des consommations énergétiques dans le parc privé
 - Engager la rénovation énergétique des bâtiments publics
-  Mettre en œuvre les ambitions du PLUi-H en matière de renouvellement urbain et de résorption de l'habitat dégradé - Optimiser les possibilités offertes par le Plan de relance
-  Développer l'exemplarité des collectivités en matière de rénovation énergétique sur les bâtiments publics
-  Poursuivre les actions en matière de rénovation de l'éclairage public et de diminution de la pollution lumineuse / Travailler sur la question de la pollution lumineuse et mettre en œuvre les orientations du Parc en matière de « trame noire »

OBJECTIF

Développer les énergies renouvelables et l'utilisation des ressources locales

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ♥ Développer des modes de production d'énergies: accompagner en termes d'études, de conseil et d'information sur technologies, les faisabilités et les aides des projets collectifs et individuels, résidentiel, hébergement touristique, agricole et d'entreprises en matière de production d'énergie solaire, photovoltaïque et thermique, du bois-énergie et hydroélectrique avec le turbinage dans les réseaux d'eau.
- ♥ Accompagner le développement de centrales villageoises sur le territoire en favorisant l'information auprès des habitants.
- ♥ Inciter les agriculteurs à développer de la production photovoltaïque sur les bâtiments d'élevage neufs ou en réhabilitation pour en diminuer le coût.
- ♥ Communiquer auprès de la population et des acteurs économiques sur la question de la transition énergétique.
- ♥ Accompagner la construction bois : exemplarité sur les bâtiments des collectivités, aides, sensibilisation et guides...



OFFRIR DES ALTERNATIVES À LA MOBILITÉ ET À LA VOITURE INDIVIDUELLE AUSSI BIEN POUR LES DÉPLACEMENTS INTERNES QU'EN LIEN AVEC LES TERRITOIRES VOISINS, EN S'APPUYANT AUSSI SUR LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

Territoire rural et montagnard, Cœur de Chartreuse se caractérise par une dépendance à la voiture individuelle très importante : 83% des déplacements sont effectués en voiture, plus de la moitié des actifs travaillent hors du territoire et l'offre en transports en commun reste limitée et pour partie dépendante des territoires voisins. Ce qui n'empêche pas le territoire d'avoir d'importantes ambitions en matière de développement d'une mobilité alternative reposant sur des trajets multimodaux et le développement de nouvelles pratiques et usages.

La voiture restera incontournable mais elle pourrait être plus partagée et utilisée de

manière raisonnée selon le type de trajet (les trajets de moins de 5 km concernent 20% des actifs et 60% des trajets scolaires). Cette transition de la mobilité est rendue possible par le développement du numérique, du très haut débit et la couverture en téléphonie mobile qui viennent à la fois faciliter l'intermodalité (accès aux services de mobilités connectées, et à l'information multimodale) et ,en même temps, permettre la non-mobilité par le développement du télétravail et la dématérialisation des services.... Cet enjeu concerne tout autant les habitants que les visiteurs du territoire qu'ils soient touristes, excursionnistes ou travailleurs.

OBJECTIF

| S'appuyer sur une intermodalité efficace pour les flux en lien avec les territoires voisins

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

-  Mettre en place un dialogue avec les autorités organisatrices des transports et de la mobilité, afin d'améliorer la desserte existante en transports collectifs avec deux cibles prioritaires :
 - les habitants de la Chartreuse travaillant dans les agglomérations voisines
 - les touristes se rendant sur les principaux sites de la Communauté de communes afin d'éviter la saturation des axes et des accès à ces derniers.
-  Soutenir les initiatives de covoiturage pour en faire un mode de déplacement à part entière notamment sur les « descentes de massif », propices à ce mode de déplacement du fait d'un réseau viaire qui concentre les flux, ...
 - Transfert d'expérience entre les plateformes locales et communication sur leur existence via les journaux municipaux

- Évaluer et améliorer le dispositif RézoPouce notamment par :
 - la mise en place de panneaux sur l'agglomération de Chambéry pour le retour
 - la création d'une communication permanente sur ce système
 - la simplification de la plateforme numérique
 - une meilleure organisation du stationnement à proximité des points Rézo-pouce
- Organiser les conditions de rabattement vers les parkings-relais et de co-voiturage internes à Cœur de Chartreuse et en interface urbain/rural des territoires voisins. La qualité des itinéraires piétons et cyclables vers ces pôles d'échanges représente un enjeu crucial pour rendre cette intermodalité efficace.
- Encourager la pratique du vélo et notamment du VAE par :
 - La réalisation d'itinéraires sécurisés
 - Des actions de communication sur les avantages des VAE auprès des habitants et des entreprises (coût achat, entretien, autres bienfaits, sécurité, équipement...)
 - L'étude d'une aide à l'acquisition des VAE par les collectivités en complément de celles existantes.
 - La location de VAE via le PAJ et l'AADEC
- Encourager des alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements touristiques. Outre la sensibilisation à l'usage des transports en commun, du covoiturage ou du vélo, d'autres leviers sont à actionner :
 - Finaliser le projet de véloroute et développer des itinéraires cycles sur les axes à vocation touristique et vers les sites touristiques à forte fréquentation
 - Développer/faciliter l'autopartage pour permettre aux touristes de se rendre en Chartreuse en transports collectifs et de se passer de voiture durant leur séjour sur place : intégrer une solution alternative de mobilité à l'offre touristique par la mutualisation des véhicules des particuliers et des structures implantées sur le territoire.
 - Conforter le stationnement pour réguler l'accès aux sites sur-fréquentés.
 - Développer des bornes de recharge pour véhicule électrique (vélo et voiture).

OBJECTIF

Réduire les besoins en mobilité et faciliter les mobilités alternatives à la voiture individuelle : inciter à la pratique du vélo et aux mobilités partagées pour les flux internes

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer l'usage du vélo pour les déplacements internes de courtes distances :
 - Avoir des pistes cyclables utiles pour les déplacements du quotidien
 - Mettre en œuvre des aménagements cyclables sécurisé et attractif sur la base du schéma directeur du Parc naturel régional de Chartreuse

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (suite)

-  Favoriser la marche à pied dans les centres-bourgs en systématisant l'aménagement de cheminements dans le cadre de nouvelles opérations
-  Favoriser l'usage des services de mobilité partagée (covoiturage spontané et/ou organisé) pour des déplacements inter-bourgs du massif
-  Mise en place de transports collectifs alternatifs,
 - Transport à la Demande, pour certains publics (personnes âgées en situation d'isolement, jeunes) et certains motifs (jour de marché, scolaire ...)
 - Etude d'un petit réseau structurant de base reliant les quelques pôles principaux sous forme de navettes à un prix acceptable et une fréquence raisonnable
-  Soutenir les initiatives de mobilités scolaires par des modes alternatifs à la voiture : pédibus, vélobus, velocargo...
-  Inciter à une transition du parc automobile vers des véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre: implantation de bornes de recharges électriques, verdissement des flottes des collectivités
-  Engager l'intercommunalité dans la réalisation d'un Schéma de mobilité pour accompagner et mettre en œuvre la globalité de ces ambitions

OBJECTIF

Le numérique au service de la non-mobilité, de l'e-mobilité et du développement des mobilités alternatives

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

-  Développer des plateformes numériques facilitant l'accès à la connaissance et l'usage des services de mobilités existants. Les solutions de mobilité partagée participent à la limiter le nombre de voiture en circulation tout en assurant une certaine flexibilité que le numérique rend viable en donnant un accès aux informations relatives à ces services
-  Développer des initiatives permettant aux habitants de moins se déplacer : espaces de coworking, facilitation au télétravail, livraison en point-relais, rendre attractif les services et produits locaux (circuits courts)
-  Mettre en place des conditions multiples permettant de limiter les déplacements des habitants vers l'extérieur en valorisant / rendant attractif les services et produits locaux et en donnant la possibilité de télétravailler dans de bonnes conditions

AXE 4

BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE POUR TOUS



UN DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE VISANT LA QUALITÉ DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE POUR TOUS

Le cadre de vie naturel et paysager exceptionnel, plébiscité par les habitants et pratiquants, participe indéniablement au bien-être et la qualité de vie du territoire. Les Chartrousin y trouvent ressourcement et lieux de loisirs. Tous les contributeurs de ce projet de territoire s'accordent à vouloir le préserver et le valoriser. Mais Cœur de Chartreuse est avant tout un territoire du quotidien pour ses habitants. Pour la création d'une qualité de vie équitable pour tous ses habitants, le territoire doit composer avec :

- une spécificité montagne et une grande étendue de son territoire,

- le vieillissement de la population,
- des populations jeunes qui quittent le territoire
- des familles qui viennent s'installer,
- le déploiement du numérique pour toutes les démarches,
- une raréfaction de l'offre de santé de proximité,
- ...

Ce projet de territoire se veut donc inclusif en prenant soin des besoins de chacun à tout âge. Il doit être porteur de lien social et intergénérationnel pour constituer une communauté humaine locale solidaire.

29,33 NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS DE PROXIMITÉ POUR 10 000 HABITANTS SUR CŒUR DE CHARTREUSE, (19,23 EN FRANCE)

27,2 %

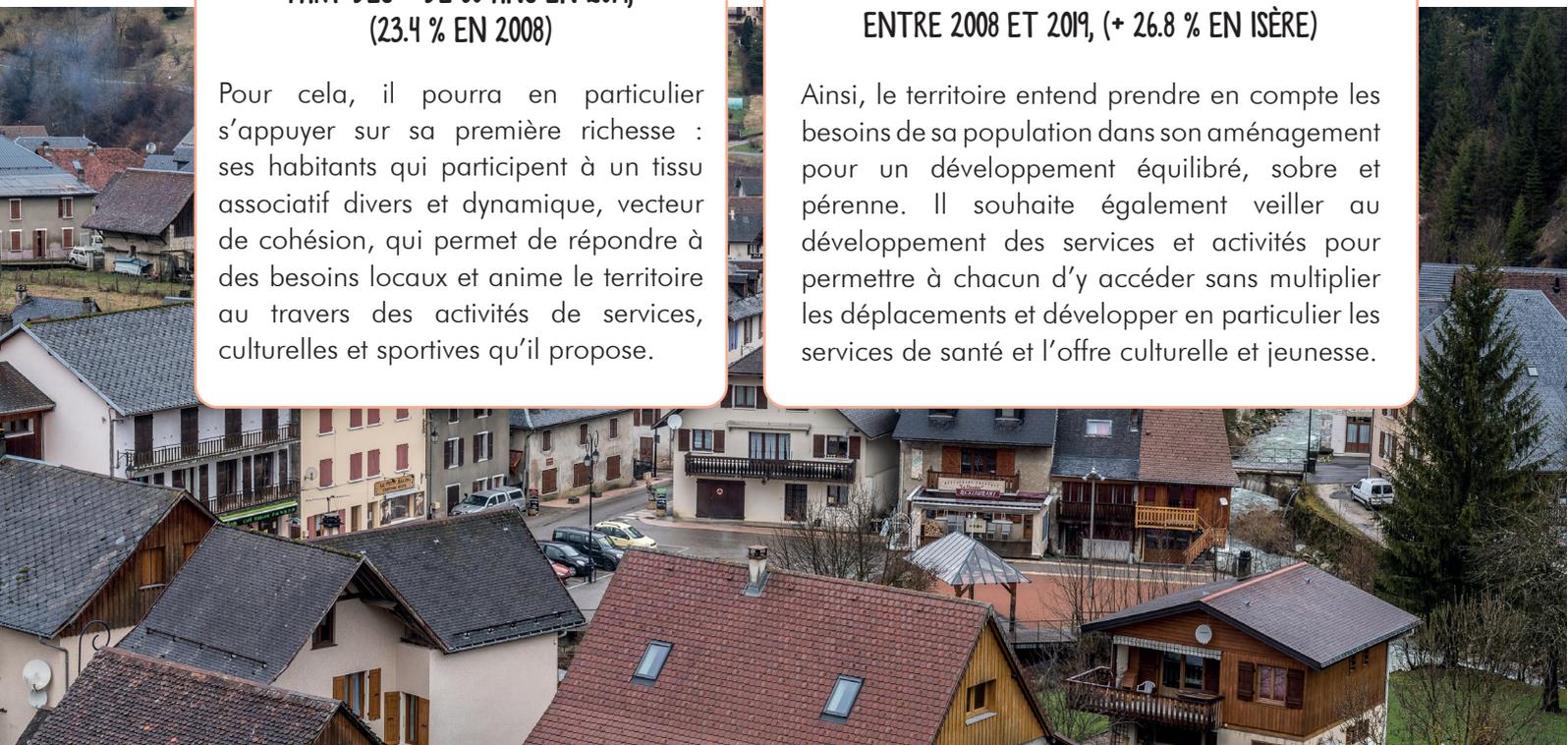
**PART DES + DE 60 ANS EN 2019,
(23,4 % EN 2008)**

Pour cela, il pourra en particulier s'appuyer sur sa première richesse : ses habitants qui participent à un tissu associatif divers et dynamique, vecteur de cohésion, qui permet de répondre à des besoins locaux et anime le territoire au travers des activités de services, culturelles et sportives qu'il propose.

+ 30,6 %

**ÉVOLUTION DES MÉNAGES D'UNE PERSONNE
ENTRE 2008 ET 2019, (+ 26,8 % EN ISÈRE)**

Ainsi, le territoire entend prendre en compte les besoins de sa population dans son aménagement pour un développement équilibré, sobre et pérenne. Il souhaite également veiller au développement des services et activités pour permettre à chacun d'y accéder sans multiplier les déplacements et développer en particulier les services de santé et l'offre culturelle et jeunesse.





ORIENTATIONS

AMÉNAGER ET CONSTRUIRE EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES ET LE PAYSAGE TOUT EN VEILLANT À LA QUALITÉ DE VIE ACTUELLE ET DE DEMAIN

Le territoire est situé au cœur du Parc naturel, reconnu pour son cadre de vie préservé, ses sites naturels protégés, un contexte paysager et bâti riche et diversifié. Près du tiers du territoire (31%) est couvert par des réservoirs de biodiversité protégés. Le paysage et ses composantes tant naturelles que bâties sont des éléments indissociables de l'identité de la Chartreuse. Le territoire s'engage donc à maintenir et préserver ces paysages et ressources dans son projet de développement et d'accueil de nouveaux habitants et activités.

Si la beauté du cadre de vie est importante, la qualité de vie qui se manifeste en premier lieu par l'accès au logement l'est tout autant. Bien vivre aujourd'hui et demain en Chartreuse, c'est pouvoir y trouver son logement, en changer selon des besoins qui évolue au fil du temps, accéder à des services et des espaces publics de qualité. Le développement du territoire, les projets mis en œuvre, pour répondre à ces besoins et évolutions doivent se faire dans un objectif de sobriété : une organisation spatiale qui améliore les déplacements, optimise les services, et propose des formes urbaines plus économe en foncier,...

8,1 %

PART DU PARC SOCIAL SUR L'ENSEMBLE DES
RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2019, (9.2 % EN 2008) (INSEE 2019)



OBJECTIF

Développer les territoires, logements et équipements avec le souci de la qualité de vie, de la proximité, et de l'accessibilité

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Assurer les conditions du parcours résidentiel pour mieux répondre aux besoins tout au long de la vie.
- Répondre aux besoins en logements des populations Chartroussines par la création et la requalification de logements qualitatifs, accessibles et diversifiés dans leurs formes urbaines pour permettre l'installation des jeunes ménages et le maintien des populations fragiles dans les villages notamment en soutenant les initiatives d'habitat partagé et le recours au Bail Réel et Solidaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNEL (suite)

- Mettre en œuvre des projets urbains favorisant le vivre ensemble et respectant le contexte villageois et paysager des différents secteurs (développer des espaces de convivialités, adapter densité et forme urbaine en fonction du niveau de centralité et permettant de préserver de bonnes conditions de vie – ensoleillement, vis-à-vis, espaces communes, espaces verts...).
- Limiter les besoins de déplacements et tenir compte des temps de déplacements dans les implantations résidentielles, économiques et servicielles.
- Aménager et réaménager des espaces publics plus qualitatifs et fédérateurs.
- Prévoir les équipements ou leur revalorisation et services, en partenariat communes/communauté de communes, pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population par la confortation de l'offre d'équipements sportifs, loisirs et enfance existante à répartir au regard des temps de déplacements.
- Faciliter l'émergence des projets d'habitat par une intervention et une maîtrise publique plus forte sur foncier.



ADAPTER LE NIVEAU DE SERVICES AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Cœur de Chartreuse est doté d'une offre en commerces de proximité répartie sur le territoire permettant une accessibilité relative pour tous. Evidemment, pour l'accès à certains commerces et enseignes, les déplacements vers les grandes agglomérations voisines demeurent nécessaires. Égalité et équité d'accès aux commerces et services sont des enjeux largement revenus et défendus lors de l'élaboration de ce projet, en écho au caractère rural et montagnard du territoire. Il s'agira d'œuvrer à la qualité de vie de tous sous l'angle du maillage et de l'accessibilité tant à des services du quotidien qu'à la culture. La

vie culturelle locale est déjà riche et dynamique et les habitants sont particulièrement attachés à ce qu'il en reste ainsi.

Par ailleurs, si le territoire n'échappe pas au phénomène de vieillissement de la population, la hausse des 0 à 18 ans démontre un accueil de familles avec enfants encore dynamique. Le besoin de développer plus particulièrement des structures d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse est un enjeu pour le territoire aujourd'hui encore insuffisantes et inégalement réparties.

OBJECTIF

Travailler collectivement pour développer l'offre de services en direction de l'enfance

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

-  Accompagner l'émergence de nouveaux projets petite enfance et parentalité en réponse aux besoins nouveaux et émergents tout en préservant la diversité des modes de garde (assistantes maternelles) : projet de micro-crèche ou d'accueil petite enfance, séjours enfance en recherchant une localisation adaptée pour les familles et la mutualisation des locaux.
-  Organiser un salon de la petite enfance et des solidarités.
-  Pérenniser la démarche Handicap/Inclusion Cœur de Chartreuse.
-  Coordonner les acteurs des services à la petite enfance, à la parentalité, à la solidarité, de l'enfance et de la jeunesse pour un partage des pratiques, la formation, le transfert d'expériences et la mutualisation de matériels.
-  Communiquer sur l'offre de garde.

OBJECTIF

Organiser un territoire en phase avec les attentes de la jeunesse et favorisant son implication

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer et structurer l'offre de loisirs notamment ALSH pour les enfants de 3 à 11 ans pour toutes les familles en prenant en compte leurs contraintes de mobilités :
 - Augmenter le nombre de places et ouvrir de nouveaux modes d'accueil collectif
 - Tendre vers une harmonisation tarifaire et des modalités d'inscription à l'échelle de la communauté de communes
 - Harmoniser et renforcer la communication de l'offre d'accueil
 - Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques
 - Etablissement d'un schéma de développement partagé de l'offre ALSH
- Développer un « secteur passerelle 10-12 ans » visant à développer une offre de loisirs plus adaptée à cette tranche d'âge.
- Pérenniser le dispositif de formation BAFA et BAFD pour garantir la qualité de services enfance / jeunesse de Cœur de Chartreuse et favoriser l'intégration professionnelle des jeunes du territoire.
- Favoriser l'engagement citoyen, l'insertion et la prévention des jeunes :
 - Organiser des réunions de conseil jeune annuel sur la Communauté de communes
 - Associer les jeunes de 12 ans et plus dans des instances de gouvernances (transition, environnement, culture, vie associative,...) pour développer l'intérêt des jeunes pour la vie publique.
 - Organiser des « chantiers jeunes »
 - Lutter contre le décrochage scolaire
 - Développer les Points Informations Jeunes
 - Organiser et animer le réseau des partenaires de l'éducation à la citoyenneté: Education Nationale, collectivités, structures culturelles et sportives
- Créer des lieux et des temps intergénérationnels.
- Créer des espaces jeunes à l'image du local géré par les adolescents et l'AADEC aux Entremonts.



 **OBJECTIF****Conforter l'offre culturelle de Cœur de Chartreuse****OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- 🍷 Aller vers plus de cohérence sur la communication de l'offre culturelle du territoire de Cœur de Chartreuse :
 - Créer un planning commun des activités, programmations et évènements
 - Animer et mieux communiquer l'offre des lieux culturels, manifestations, activités du territoire.
- 🍷 Animer le réseau des bibliothèques pour développer leur offre culturelle notamment les expositions .
- 🍷 Développer les pratiques culturelles et les ateliers scientifiques.
- 🍷 Envisager une politique culturelle intercommunale.

 **OBJECTIF****Chercher l'égalité et l'équité d'accès pour les habitants aux services et commerces de proximité****OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- 🍷 Identifier les inégalités d'accès aux services du point de vue des citoyens.
- 🍷 Communiquer auprès des habitants sur l'offre de services :
 - Créer un document (papier et numérique) qui regroupe toute l'offre communale, intercommunale, associative par entrée thématique pratique
 - Mieux utiliser les réseaux sociaux pour plus fortement inscrire la Communauté de communes dans le paysage des collectivités œuvrant ou portant des services
- 🍷 Accompagner l'émergence de nouveaux services (qu'ils soient portés par les collectivités ou par des acteurs locaux privés) – ex : Maison France Services :
 - Affirmer le rôle des mairies comme porte d'entrée de proximité et relai vers les Maisons France Services
 - Conforter le rôle de l'AADEC dans l'accès aux droits et à l'emploi
 - Créer un service itinérant France Services par minibus
- 🍷 Accompagner à l'usage du numérique (en particulier les générations les plus âgées ou non connectées) :
 - Créer un poste de Conseiller Numérique France Services au centre social du Pays du Guiers.

RÉPONDRE À DES BESOINS CROISSANTS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP ET DU VIEILLISSEMENT ET DONNER UNE PLACE À NOS AINÉS

Le vieillissement de la population est un fait inéluctable auquel la société, dans son ensemble, est confrontée, mais ne devons-nous pas vivre cette évolution comme un atout et non pas comme une contrainte ? La société et tous les acteurs publics et privés qui l'anime auront à repenser la place et la valeur ajoutée que peuvent apporter nos aînés à notre société ainsi que l'adaptation de leurs conditions de vie depuis le début de la retraite jusqu'à la fin de vie. Il s'agira de construire à l'échelle de notre territoire une communauté de vie inclusive et participative avec nos aînés. Aujourd'hui toutes ces conditions ne sont pas réunies : des difficultés demeurent et l'isolement des personnes âgées est croissant.

+ 53 %

**AUGMENTATION SUR 10 ANS DES PERSONNES
DE 80 ANS ET PLUS VIVANT SEULS
EN CŒUR DE CHARTREUSE
(+33% EN SAVOIE ET +29% EN ISÈRE)**

Penser la place des aînés dans tous nos projets tant en termes d'accessibilité que d'intégration et de lien social devra être au cœur de notre action demain.

Trois grands sujets immédiats s'imposent au territoire : le parcours résidentiel, les services et leur accès et la place des aînés dans nos communes et dans notre territoire

OBJECTIF

Le parcours résidentiel : bien et longtemps chez soi

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

-  Accompagner les personnes âgées dans l'adaptation de leur logement au vieillissement par une information sur les aides existante.
-  Accompagner l'émergence de nouvelles formes de logement pour les personnes âgées :
 - Logement intergénérationnel en neuf avec des opérateurs HLM
 - Développer la colocation entre aînés
-  Evaluer le besoin de familles d'accueil pour personnes âgées et, le cas échéant, soutenir le développement de l'offre.



OBJECTIF

Les services : une vie plus ouverte et plus solidaire envers nos aînés

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 🍃 Adapter les bibliothèques , tant dans leur accessibilité et leur équipement que leur offre (Liseuses, livres oraux jeux de carte, journaux,...) pour en faire des lieux de vie notamment pour les aînés, rendre accessible.
- 🍃 Développer la prévention pour une vie longue et en bonne santé par l'offre d'activités sportives adaptées au 3^e âge.
- 🍃 Faciliter le maintien à domicile :
 - Proposer des services de prise en charge des déchets verts et encombrants
 - Proposer du transport à la demande ou covoiturage pour l'accès à la santé, à la culture ou aux marchés
 - Préserver les services d'aide à domicile notamment la livraison des repas
 - Revaloriser les métiers d'aide à domicile pour faciliter le recrutement aujourd'hui
- 🍃 Mieux informer et accompagner les aînés dans l'accès à leurs droits :
 - Proposer un point info autonomie
 - Proposer un accompagnement aux démarches dématérialisées et de la formation à l'usage du numérique.



OBJECTIF

La place des aînés dans le territoire de Cœur de Chartreuse

- 🍃 Soutenir des associations d'aînés dynamiques et intégrées à la vie du village en favorisant les relations intergénérationnelles et une multi activités qui contribue au mélange des âges :
 - Animation et intervention des aînés dans les écoles
 - Accueil des enfants dans les EHPAD
 - Aide au devoir avec association Entremont les peuplées
- 🍃 Soutenir les activités et animations qui contribuent à la transmission de la mémoire.

PRÉSERVER ET CONFORTER LES SERVICES DE SANTÉ QUI SONT MENACÉS

Anticiper le vieillissement de la population (les plus de 65 ans représentent aujourd'hui 20% de la population), organiser le maintien des personnes âgées sur le territoire dans de bonnes conditions, avoir la capacité de soigner une population qui croît avec de nouvelles familles et enfants, nécessite de veiller au maillage territorial de proximité de l'offre de santé.

5,9

**NOMBRE DE MÉDECINS
GÉNÉRALISTES POUR
10 000 HABITANTS
EN 2021, (9.1 POUR L'ISÈRE)**

(ARS 2021)

Si l'offre de soin est deux fois moins dense que la moyenne en Isère, la part de population ayant consulté un médecin généraliste au moins une fois dans l'année est identique (80%). Aujourd'hui, 16% de la population souffre d'au moins une affection de longue durée. Qu'en sera-t-il demain ?

Le territoire est conscient de la tension qui peut peser sur les services de santé et a souhaité affirmer et mettre en valeur cet enjeu pour le bien-être de tous.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Conforter les différents pôles de santé existant sur le territoire en les structurant et en les développant tout en travaillant parallèlement l'accessibilité aux services et équipements entre usagers des communes (y compris par des mobilités douces)
- Investir dans de nouveaux pôles de santé, préférentiellement dans les zones carencées en veillant à leur accessibilité, notamment en créant les conditions d'accueil facilitant l'installation des services de santé (maisons de santé...)



SOUTENIR ET ENTRETENIR LE TISSU ASSOCIATIF DU TERRITOIRE QUI ANIME LE TERRITOIRE ET PARTICIPE À LA COHÉSION SOCIALE

Le tissu associatif local est riche et dynamique, il porte de grands évènements et festivals comme Les Endimanchés, le Grand Son !, le Zygomatic festival, de nombreuses activités artistiques, de loisirs et sportives, ainsi que des services d'entraide (aide alimentaire, lutte contre les violences, aide au devoir...). Il est un rouage essentiel au territoire, complémentaire à des initiatives publiques ou d'entreprises participant

à l'animation locale, à la vie culturelle, et au maintien de services et activités.

Vecteur de cohésion sociale, partie prenante de la vie locale, le tissu associatif est, dans ce projet de territoire, pleinement reconnu comme un ensemble d'acteurs important du territoire qu'il convient de préserver et de valoriser au profit de tous.

OBJECTIF

Entretenir la richesse du tissu associatif et conserver sa diversité qui participe à l'animation locale, la cohésion du territoire, l'entraide et à l'offre de service

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

-  Soutenir les associations par :
 - La mise en réseau,
 - La mutualisation d'outils,
 - Le soutien financier,
 - Le soutien logistique des collectivités - prêts de matériel événementiel, location ou mise à disposition de locaux et la valorisation et communication de leurs actions...
-  S'appuyer sur le tissu associatif local pour développer plus particulièrement les initiatives culturelles, et de solidarité associant la jeunesse.
-  Impulser des rencontres inter-associations et créer des lieux de rencontre des habitants variés, publics ou privés: bar/restaurant, salles de sports, accueil jeunes, tiers lieux, lieux culturels (ex: Espaces partagés à Entremont-le-Vieux).
-  Organiser, en lien avec les associations, des chantiers participatifs à vocation d'intérêt général.
-  Valoriser, encourager et mutualiser le bénévolat avec la création d'une plateforme ou d'une association de bénévoles prêts à donner de leur temps, selon leur disponibilité sans être attaché à un sujet ou une association précise dans l'objectif de donner envie aux habitants de s'engager.
-  Organiser des temps de rencontres et d'échanges entre les habitants.

ON A RÉUSSI SI...

+ devoirs gratuits
+ aide à la parenté

Motivés - facile vers
la spécialité (et
la généralité)

Hôpital SLP
toujours existants
et fonctionnels

MANQUE DE
SPÉCIALISTES

SANTÉ
ACCÈS AUX SOINS

1 médecin généraliste
/ zone 1000 hab
à 10 km de la commune
hôpital supprimez effrayé
à l'heure de la crise - hôpital

DÉFICIT DE
MÉDECIN

PROBLÈME D'ATTRACTIVITÉ
DU MONDE RURAL

NON RECOURS
AUX SOINS

FRAN
L'OFF
DE

Non rec
L

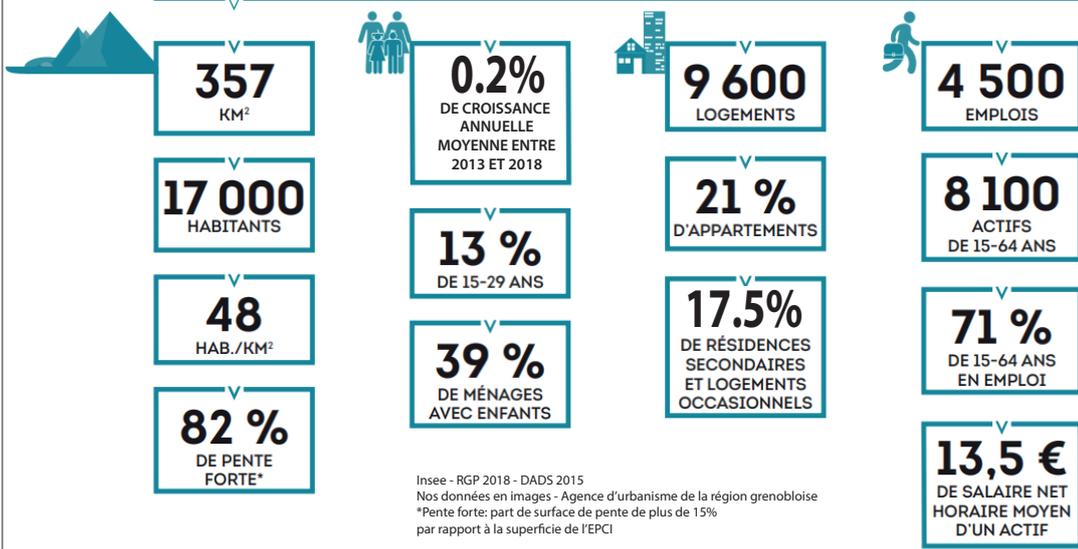
LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Identité & Contexte : Territoire Coeur de Chartreuse



17 COMMUNES

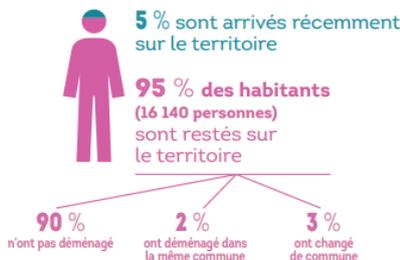
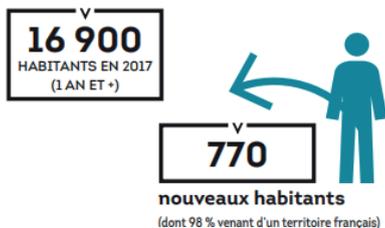
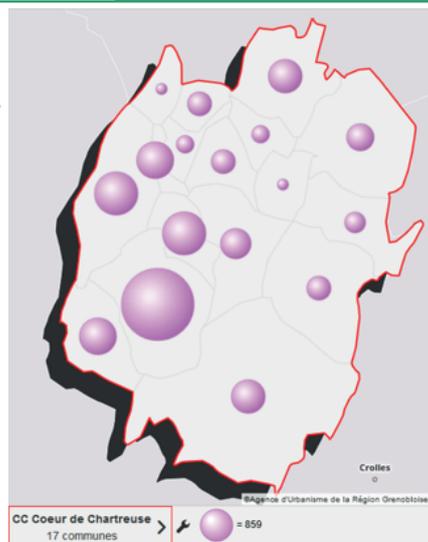
2 départements
1 Coeur de Parc



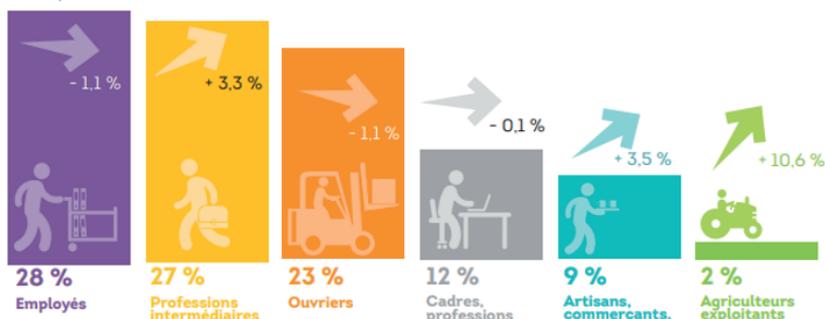
Un territoire de moyenne montagne avec une vie à l'année et un développement économique multifacettes

De gros écarts démographiques entre les communes, un accueil de population qui croit mais une tendance au ralentissement.

- La commune de St-Laurent-du-Pont a le poids démographique le plus important sur la CC.
- Des apports migratoires et une mobilité résidentielle assez forte, avec un flux entrants-sortants qui s'équilibre.



DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS ?



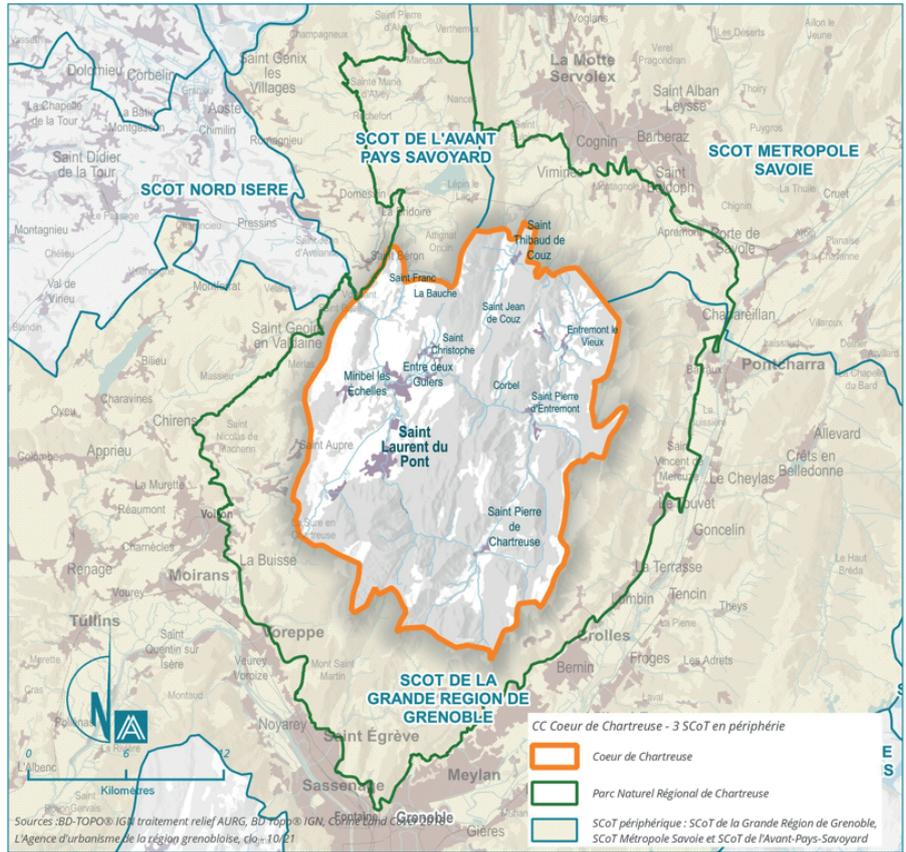
- Un équilibre relatif entre employés, professions intermédiaires et ouvriers
- Une augmentation des CSP artisans-commerçants-chefs d'entreprise et du nombre d'agriculteurs exploitants : une dynamique économique endogène, avec la création d'activités sur le territoire, et un regain pour l'agriculture, qui vient certainement répondre pour partie à des besoins en consommations locales et circuits-courts.

* Actifs occupés, 2017
Insee, RP 2017 - exploitation complémentaire. Évolution entre 2012 et 2017

Identité & Contexte : Territoire Coeur de Chartreuse



- **Un territoire homogène, à l'identité et aux spécificités marquées** (territoire de montagne, rural, à dimension touristique)
- **Une réalité physique et humaine, au sein de laquelle s'organisent les implantations, les flux et les activités et qui permet aux habitants d'accéder à la majorité des équipements et services essentiels à la vie courante**
- **Un territoire dont les communes constitutives sont en interactions fortes**





Terre d'Accueil



LOGEMENTS EN 2018

6 600

455 000 AIRE GRENOBLOISE

Source : Insee RP 2018

LOGEMENTS VENDUS PAR AN*

170

9 770 AIRE GRENOBLOISE

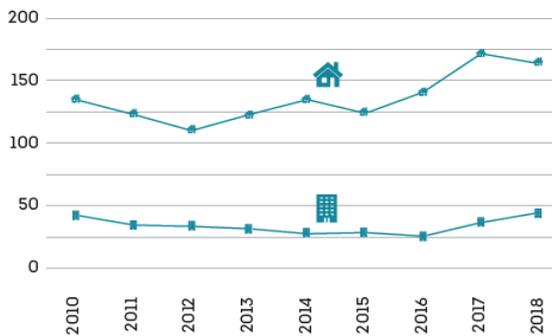
Source : DV3F version 5 (DGFIP/DGALN/Cerema)

➔ Un territoire attractif, marqué par une hausse de la dynamique des ventes quasi constante depuis 2012

➔ Un produit « maison individuelle » recherché

ÉVOLUTION DES VENTES

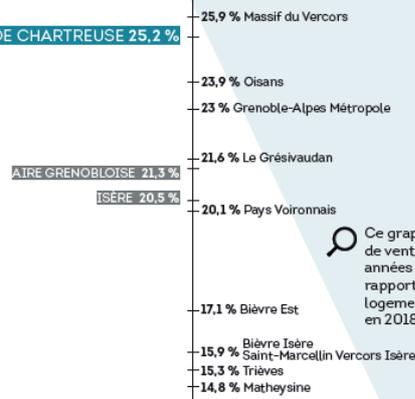
VOLUMES DE BIENS VENDUS



Compte tenu des délais d'intégration des données par les services fiscaux, l'année 2019 est incomplète et n'apparaît pas sur les graphiques.

DYNAMIQUES DE VENTES DANS L'AIRE GRENOBLOISE

CŒUR DE CHARTREUSE 25,2 %



Ce graphique compare le volume de ventes sur les 10 dernières années (maisons + appartements) rapporté au nombre total de logements recensés du territoire en 2018.

*Moyenne sur la période 2010-2019

RÉPARTITION DES VENTES PAR TYPE DE BIEN*



20 %

67 % AIRE GRENOBLOISE



80 %

33 % AIRE GRENOBLOISE

SURFACE MOYENNE*

55 m²

60 m² AIRE GRENOBLOISE

94 m²

103 m² AIRE GRENOBLOISE

PRIX MÉDIAN*

1 500 €/m²

2 410 €/m² AIRE GRENOBLOISE

175 000 €

227 220 € AIRE GRENOBLOISE

Le prix des appartements est rapporté à la surface (prix €/m²). Pour les maisons, l'indicateur du prix moyen est privilégié : il intègre le prix du bien et du terrain.

Prix médian
C'est la valeur qui sépare la moitié inférieure de la moitié supérieure d'un ensemble.

➔ Un parc attractif, mais relativement ancien, avec des enjeux de **réhabilitation** et d'**amélioration** en termes de performance énergétique importants



Prix médian des maisons anciennes en fonction de leur étiquette énergétique (2016-2020)



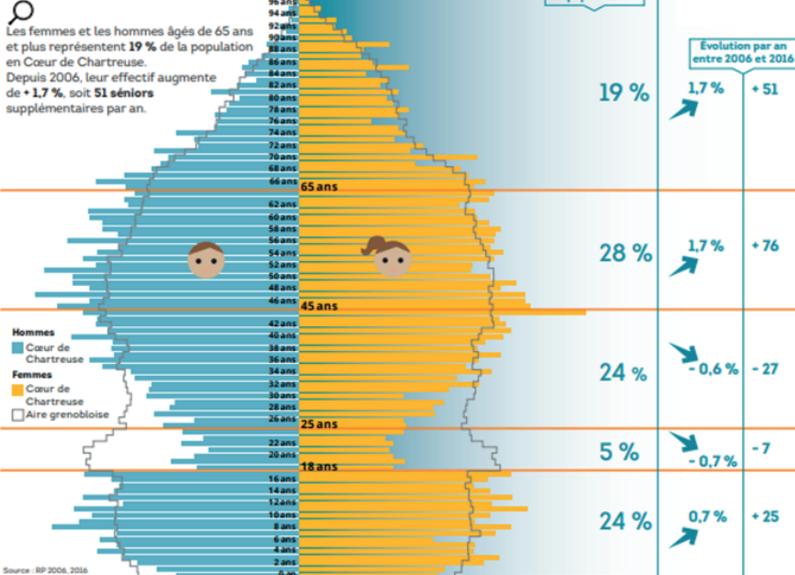
Prix médian des appartements anciens en fonction de leur étiquette énergétique (2016-2020)



Terre d'Accueil



PYRAMIDE DES ÂGES



➔ Une population vieillissante, comme sur les massifs environnants

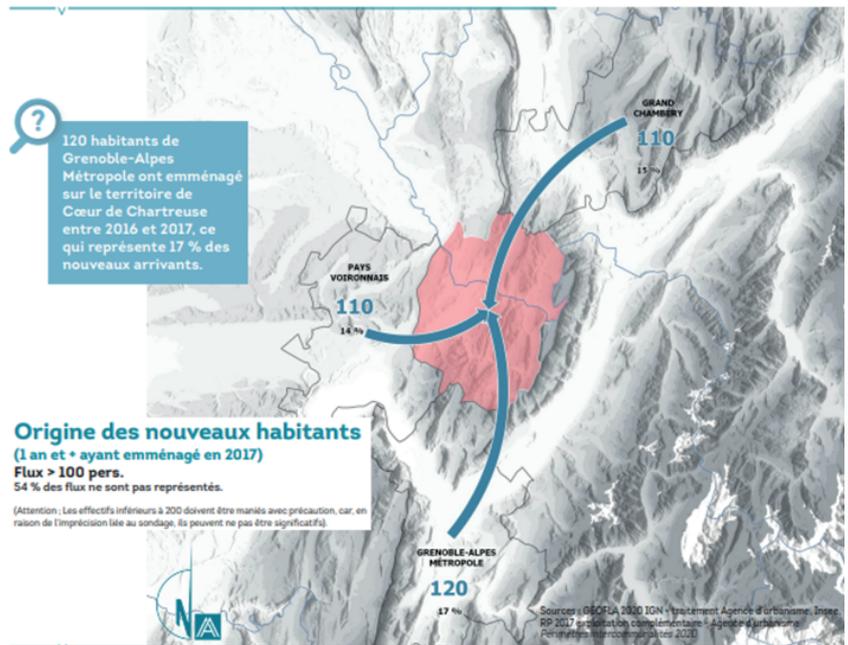
➔ Baisse des 20-45 ans mais hausse des 0-18 ans: accueil encore dynamique de familles avec enfants

Réfléchir en termes de services à la population (en faveur des jeunes autant qu'en anticipation du vieillissement de la population)

➔ Des flux de nouveaux arrivants en provenance principalement des « agglomérations-portes » du massif (des flux moins significatifs arrivent de territoires plus éloignés (CA du Lac du Bourget, CC du Lac d'Aiguebelette) mais aussi du reste de la région (Lyon, Thonon, Bourg-en-Bresse...))



OÙ HABITAIENT LES NOUVEUX ARRIVANTS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?



LES ENJEUX

- ➔ Accueillir de la population, des habitants
- ➔ Accueillir des entreprises / emplois sur le territoire
- ➔ Accueillir une population touristique ou excursionniste : quelle offre d'hébergement, quelle offre d'activités, quels leviers pour « encadrer » cet accueil (fréquentation)...?

Dynamique économique



4 435

EMPLOIS EN 2017

SOIT 1 % DE L'AIRE GRENOBLOISE

DONT

45 %

D'EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS

LES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

Répartition du nombre d'emplois par grand secteur d'activité en 2017 et évolutions par rapport à 2007

Gds secteurs	Emplois 2017	Evo 2007-2017
Agriculture	189	-19%
Industrie	779	-10%
Construction	428	16%
Commerce, transports, services divers	1 314	-5%
Administration, enseignement, santé, action sociale	1 782	18%
Total	4 492	3%

Source : INSEE, RP 2017

ÉTABLISSEMENTS LES PLUS EMPLOYEURS

HÔPITAL DE SAINT-LAURENT-DU-PONT

(500 à 999 salariés)
ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES & HÉBERGEMENT MÉDICALISÉ
Saint-Laurent-du-Pont, Miribel-les-Échelles,
Saint-Joseph-de-Rivière

SA GUY-CASSET

(100 à 199 salariés)
TRANSPORTS ROUTIERS DE FRET INTERURBAINS
Entre-Deux-Gulers

PATURLE ACIERS

(100 à 199 salariés)
LAMINAGE À FROID DE FEUILLARDS
Saint-Laurent-du-Pont

MULTIBASE

(50 à 99 salariés)
FABRICATION DE MATIÈRES PLASTIQUES DE BASE
Entre-Deux-Gulers

CÍAS DES ÉCHELLES - LOGEMENT FOYER

BÉATRICE
(50 à 99 salariés)
HÉBERGEMENT SOCIAL POUR PERSONNES ÂGÉES
Saint-Christophe

Source : Sirene, 2019

- ➔ Une économie tournée vers la **sphère publique** et l'**économie présentielle** : administration, enseignement, santé et action sociale, commerce et construction...
- ➔ Un **secteur industriel** (métallurgie, plastiques en particulier) qui reste important avec quelques entreprises fleurons : Paturle aciers, Textilose, Multibase...

RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2019 ET ÉVOLUTION SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



➔ ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2019

Source : Urssaf-Accoss, 2009-2019

- INDUSTRIE
- COMMERCE DE GROS / TRANSPORTS
- COMMERCE DE DÉTAIL / HÔTELLERIE RESTAURATION
- CONSTRUCTION
- SERVICES

Dynamique économique



Un secteur agricole dynamique

Des activités d'élevage dominantes, centrées essentiellement sur l'élevage bovin

Une filière **bovin lait** structurante :
 - 56 exploitations en système bovins lait,
 - 3 coopératives de collecte/et ou de transformation, dont 2 présentes localement (*Entremonts et Miribel*)
 + *Zoom sur.. la coopérative des Entremonts : principal opérateur économique, rôle central dans la dynamique laitière*

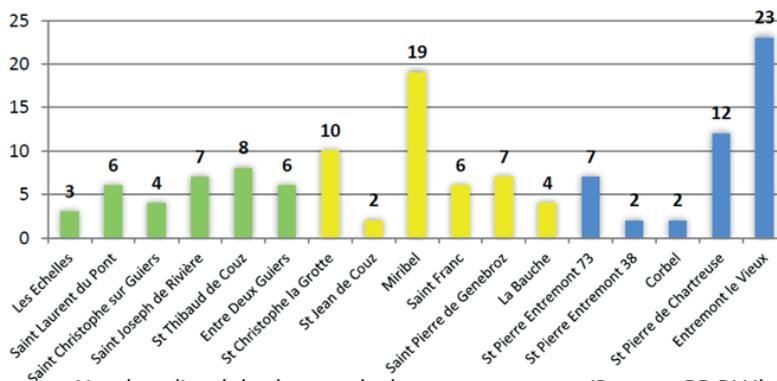
Un élevage **bovin viande** également bien ancré qui se pose aujourd'hui comme une réponse au besoin de diversification des exploitations laitières

Des **espaces pastoraux** essentiels aux fonctionnalités des systèmes d'élevages

Des indications Géographiques Protégées (IGP), signe de qualité des productions du territoire

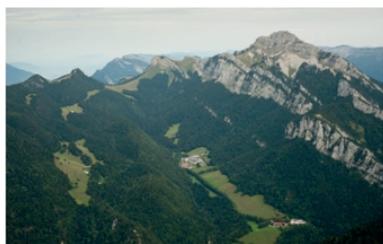
Une **agriculture biologique en développement**, qui accompagne et dynamise le besoin de diversification

Un enjeu de **diversification vers des débouchés locaux** : développement en cours des circuits courts et des productions fermières



Nombre d'exploitations agricoles par communes (Source : RP PLUi 4C, diagnostic agricole Chambre agriculture)

- 135 exploitations agricoles recensées dont 128 ont leur siège sur la 4C
- 989 ha déclarés à la PAC (hors alpages), 1540 ha d'espaces pastoraux déclarés
- 94 % de prairies / 6% de cultures
- 115 Unités Gros Bétail (UGB) dont 3120 vaches laitières
- 170 actifs agricoles directs
- Association Agriculteurs de Chartreuse (AAC)



Crédits photos : PNR Chartreuse

Forêt, sylviculture et AOC Bois de Chartreuse

37 000 ha de « surfaces productives » soit 80 % des surfaces forestières du Cœur de Chartreuse

Un tissu actif de **scieries artisanales**, en capacité de transformer une part importante de la récolte de bois d'œuvre résineux

Présence d'**outils collectifs**, atouts importants pour le développement de la filière bois : le centre de séchage des bois, 3 hangars de bois énergie et 2 entreprises de broyage mobile

Un comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse (CIBC) dynamique avec plus de 400 adhérents

>> Obtention de l'AOC "Bois de Chartreuse" en octobre 2018, un schéma de production et de mobilisation des bois de Chartreuse, une charte forestière de territoire pour la Chartreuse depuis 2005 une bourse foncière forestière....

350 emplois dans la filière bois pour environ 120 entreprises (1ère et 2nde distribution)

Une forêt emblématique

- Couvre plus de 65 % de la superficie du massif de la Chartreuse
- Taux de boisement qui dépasse 70 % sur les communes du cœur du massif
- Un peu plus de 46 400 ha de surface forestière (*ensemble du massif de la Chartreuse*)
- Une forêt multifonctionnelle : *production bois, préservation biodiversité, paysages, accueil loisirs...*

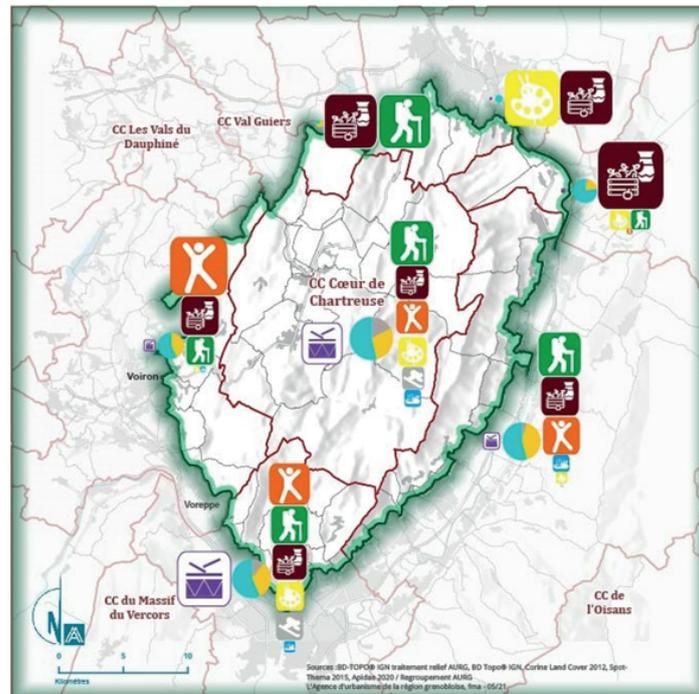
Dynamique économique



➔ Parmi les moteurs principaux de l'économie chartreuse: le tourisme et tous les enjeux de diversification, de pluri-activités, d'accueil (hébergements) et d'adaptation aux nouvelles attentes clientèles

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Synthèse de l'offre d'activités (par EPCI) à l'échelle du Parc.



Ce que dit le PLUi-h valant SCoT de Cœur de Chartreuse

- Affirmation de l'**activité économique multifacettes**: entre activités économiques industrielles, commerciales, présentes, activités touristiques et agriculture-sylviculture.
- **Confortement des zones d'activités** par des zonages spécifiques + inscription de projets d'extension
- **Identification et protection des espaces agricoles** et de la fonctionnalité des exploitations
- Installation de **points de vente** et développement des circuits courts intégrés aux enjeux de développement.
- Affirmation des ambitions autour de la filière bois: **maintien et valorisation**.
- Volonté de **conforter les activités commerciales** (dont actions en faveur des centre-bourgs) et de les diversifier, dans une logique de complémentarité entre les pôles du territoire.
- Reconnaissance des **activités touristiques comme majeures** et faisant partie intégrante du fonctionnement économique du territoire.

LES ENJEUX

- ➔ Continuer à accueillir des entreprises et créer des emplois sur le territoire
- ➔ Assurer le développement et la transition de toutes les filières & savoir-faire présents sur le territoire
- ➔ Donner un rayonnement économique au territoire
- ➔ Concevoir le développement en coopération avec les territoires voisins

Transitions écologiques & Mobilités



Des actifs qui travaillent en majorité hors du territoire

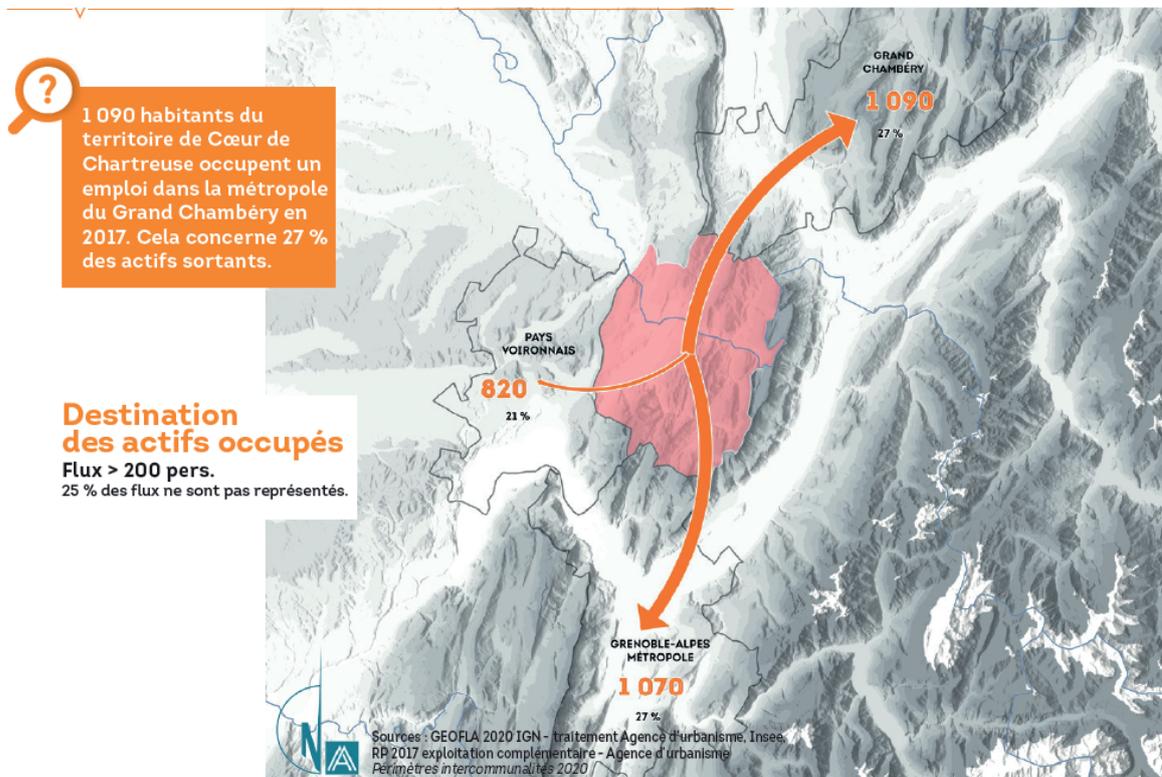
7 470
ACTIFS OCCUPÉS



53 % des actifs
3 990 personnes)
travaillent
hors du territoire

- Des actifs qui se répartissent dans **3 grands bassins d'emplois**
- **70%** des actifs parcourent **moins de 20 kms** (pour une distance moyenne de 17 kms).
- La **voiture** reste le mode de déplacement privilégié, avec une part modale de **83%**
- *Pour les entrants ou les sortants, les trajets sont très majoritairement effectués en voiture, une situation propre aux territoires de montagne et à l'absence relative d'alternatives en matière de transports.*

OÙ LES ACTIFS SORTANT DU TERRITOIRE VONT-ILS TRAVAILLER ?

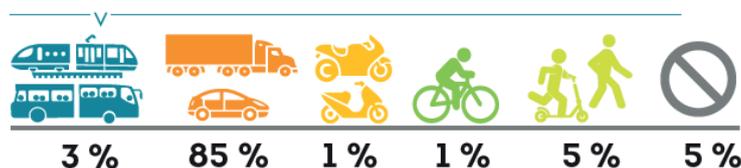


Sur 7 470 actifs occupés, 3 990 travaillent hors du territoire de Cœur de Chartreuse, soit plus de la moitié des actifs occupés (53 %).

Une forte dépendance à la voiture individuelle

- Une caractéristique des territoires de moyenne montagne, où l'offre en transports en commun reste limitée
- Une double motorisation forte : 92 % des ménages possèdent au moins une voiture, 49% 2 voitures ou +

MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS



Transitions écologiques & Mobilités



Les consommations énergétiques

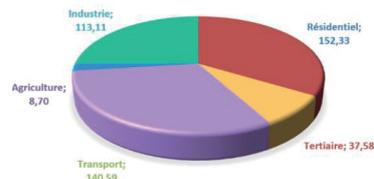
- Les **énergies fossiles** restent prédominantes, mais les **énergies renouvelables** sont assez bien représentées (13% des consommations).
- Les secteurs **résidentiels, industriels et transports** sont les principaux consommateurs (respectivement 33%, 26% et 31%).
- Le secteur industriel concentre une forte consommation (26% -113GWh) dans un petit nombre d'industries (métallurgie principalement). Il reste un fort consommateur d'électricité.

Orientation du PADD du PLUi-h:
Ouvrir pour une meilleure gestion des énergies et favoriser les énergies renouvelables et les réseaux d'énergie

Consommation CCCC 452 GWh



Répartition des consommations (GWh)



Sources : TEPOS PNR Chartreuse
- Voironnais, RP PLUi 4C

Le potentiel de développement des ENR (Energies renouvelables)

Bois énergie :

- En 2017, la production annuelle sur le Parc de Chartreuse est estimée à 99 GWh avec **une consommation majoritairement individuelle (70%)** effectuée dans des conditions de faible rendement
- Dans le cadre du Tepos : des hypothèses et scénarios de développement du bois énergie d'ici 2035 (exemple : Mise en place de réseaux de chaleur sur chaque commune).

Solaire photovoltaïque : une filière peu développée malgré un ensoleillement et un relief favorables. Des installations plutôt de petite taille (3.5 KW en moyenne) et essentiellement sur des maisons individuelles.

Solaire thermique : une production très limitée avec deux fois plus de systèmes en habitat individuel qu'en collectif (filiale quasi inexistante, sauf en agriculture).

Gisement hydroélectrique : 9 mini centrales recensées sur le territoire pour un total de 14 GWh par an (production non maîtrisée par les collectivités locales)

Aucun équipement éolien ne semble recensé sur le territoire.

Méthanisation : aucune installation recensée sur le territoire, mais la filière agricole peut constituer un gisement intéressant pour son développement.



LES ENJEUX

- ➔ S'engager vers un usage raisonné et local des ressources du territoire, préserver durablement ces ressources
- ➔ S'engager sur une stratégie en matière de transition énergétique

Transitions écologiques & Mobilités



20% des actifs font moins de 5 kms pour se rendre au travail

Des potentiels de report modal encore insuffisamment exploités



Des leviers à trouver pour les mobilités scolaires ?

- Distance moyenne parcourue par les scolaires : moins de 5 kms pour 60% d'entre eux alors que la part de la voiture dans ces trajets est de 45%



Des actifs travaillant sur le territoire encore très dépendants de la voiture

- Un peu moins de la moitié des actifs travaillent au sein du territoire, avec une très forte polarisation de Saint Laurent du Pont (41% des flux internes)
- 75% des actifs travaillant dans leur commune utilisent la voiture



Une intermodalité aux portes du territoire

- L'existence de pôles d'échanges permettant l'accès aux réseaux structurants de mobilité :
- TER : Voiron, Voreppe, Pont de Beauvoisin, Pontcharra, Chambéry, Grenoble
 - Réseaux TC urbains de Grenoble et Chambéry
 - Parkings de covoiturage de l'A48 et l'A43



Une offre en transports en commun dépendante des territoires voisins et difficilement lisible



- L'offre en TC est organisée par différentes autorités organisatrices des transports : la Région sur les lignes de Transport en commun existantes sur la partie Savoie et Isère du territoire, et dans une moindre mesure, l'offre du pays Voironnais et le SMMAG
- Une politique tarifaire compliquée et des horaires de passage peu adaptés (horaires, fréquence, durée des trajets)

Des mobilités douces à développer / des initiatives en faveur de mobilités alternatives



- Peu d'aménagements en faveur des cycles et de piétons en dehors des sites touristiques et ponctuellement dans les centres bourgs
- Des actions récentes pour développer le vélo : Programme « ça roule en Chartreuse », animations dans les écoles, structuration de la filière vélo (Progr. européen Espaces Valléens), un schéma directeur vélo en cours de réalisation sur le périmètre du Parc
- Mise en place d'un réseau des « ambassadeurs de la mobilité du Parc » en septembre 2020, pour créer un espace de partage d'expériences et d'échanges.
- Développement d'un réseau de covoiturage spontané avec l'opérateur RézoPouce



Des mobilités touristiques à prendre en compte

- Des « pics » de fréquentation sur certains week-end, une fréquentation de manière générale qui augmente depuis 2020, avec une mobilité tant pour les touristes que les excursionnistes encore beaucoup tournée vers la voiture individuelle
- Des problématiques de stationnement engendrées pour les principaux sites touristiques et des problématiques d'accès (saturation).
- Des initiatives, encore très limitées, existent pour promouvoir une mobilité alternative pour les déplacements touristiques (Mountain Wilderness, Alpes-là, ...)

LES ENJEUX



Réduire les besoins en déplacements et trouver des alternatives en terme d'offre de mobilité sur le territoire (habitants, travailleurs, touristes / excursionnistes...)

Bien-être & Qualité de vie pour tous



REVENUS MENSUELS MÉDIANS DISPONIBLES*



SITUATION DE L'EPCI (CŒUR DE CHARTREUSE) PAR RAPPORT AU SUD ISÈRE

Revenus mensuels médians disponibles*



50 % des ménages perçoivent plus que ce revenu, 50 % perçoivent moins



Rapport interdécile



Ratio entre les revenus des plus riches et ceux des plus pauvres : plus il est élevé et plus les inégalités de revenus sont fortes



Taux de pauvreté (60 %)



Ménages dont le niveau de vie mensuel est inférieur à 1 026 € par unité de consommation (UC)



Revenus mensuels médians disponibles* des ménages pauvres



50 % des ménages perçoivent plus que ce revenu, 50 % perçoivent moins



% Allocataires CAF sous le seuil de bas revenus



Allocataires dont les ressources mensuelles sont inférieures à 621 €



% Demandeurs d'emploi longue durée



Demandeurs d'emploi depuis plus de trois ans parmi l'ensemble des allocataires



% 20-34 ans non diplômés ou titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat



Jeunes sans diplôme ou inférieur au baccalauréat



LÉGENDE

■ Valeur de l'EPCI

■ Valeurs plus favorables que celle du Sud Isère

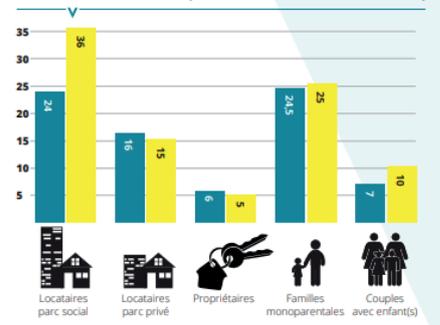
■ Valeur repère Sud Isère

■ Valeurs moins favorables que celle du Sud Isère

■ Valeur régionale AURA

→ Evolution récente pour l'EPCI

Taux de pauvreté (REVENUS* < 1026 € PAR UC)



Focus sur les populations vulnérables

- 1 600 personnes âgées de moins de 65 ans et non étudiantes sont en situation de bas revenus (*moins de 1 063 € par mois pour une personne seule*), soit 9 % de la population, contre 12,5 % à l'échelle de l'Isère
- 1 600 habitant-es sont âgées de 75 ans et +, dont 580 de 85 ans et + >> soit près de 10 % de la population de Cœur de Chartreuse, une part supérieure à celle du département.
- 1 famille avec enfant(s) sur 5 est une famille monoparentale, soit 8,5 % de l'ensemble des ménages
- 400 personnes bénéficient de la complémentaire CMU / 400 personnes bénéficient de l'Allocation adulte handicapée (AAH), soit 4 % de la population, un taux deux fois supérieur à celui observé en Isère
- 16 % de la population souffrent d'au moins une affection longue durée (ALD), soit 3 100 habitant-es. Un taux similaire à celui de la population iséroise.
- 80 % de la population a consulté un médecin généraliste une fois dans l'année. Un taux identique à celui du département, malgré une offre de soin deux fois moins dense (53/100 000 contre 93).

Bien-être & Qualité de vie pour tous



Un environnement, des paysages, un cadre de vie attractifs

Un **contexte paysager et bâti riche et diversifié**, au coeur de l'identité chartrousine

Des sites naturels protégés et une situation en coeur de Parc qui sous-entend un **cadre de vie préservé**

Des **activités de loisirs et de plein air directement accessibles et diversifiées**

Une **offre en commerces de proximité** réparties sur le territoire pour une accessibilité relative pour tous ; de **nécessaires déplacements** pour les grandes enseignes et autres commerces (Voiron, Grenoble, Chambéry...)

Un **marché du logement attractif**: pour autant un manque de diversité, une hausse croissante des prix fonciers et immobiliers, et des biens dont les performances énergétiques restent moyennes (bâti ancien).



Vue sur la plaine du Guiers depuis le tunnel des Echelles (Source : diagnostic paysager PLUI 4C)



Vue sur Chamechaude depuis St Hugues de Chartreuse (Source : diagnostic paysager PLUI 4C)

31 %

DU TERRITOIRE SONT COUVERTS PAR DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ RECONNUS PAR UN STATUT



11 030 ha dont 5 950 ha de sites à statuts multiples

Les réservoirs de biodiversité
Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, est la plus riche ou la mieux représentée. Les espèces peuvent y effectuer l'ensemble de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos).

Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1
8 527 ha
22 sites

Natura 2000
4 053 ha
4 sites

Réserve naturelle nationale
1 442 ha
1 site

Site classé
1 323 ha
2 sites

Réserve biologique forestière
122 ha
2 sites

Espace naturel sensible
787 ha 4 sites

Arrêté de protection de biotope
15 ha
1 site

Pelouse sèche 322 ha

LES ENJEUX

- ➔ Préserver les ressources et les paysages, identité du territoire
- ➔ Préserver durablement la qualité de vie offerte sur le territoire
- ➔ Disposer d'une offre de service, au quotidien, pour la santé, pour les loisirs et la culture pour répondre aux besoins des habitants et rester un territoire vivant et attractif
- ➔ S'appuyer sur le riche tissu associatif du territoire et les initiatives portées par habitants et acteurs, enrichir et soutenir ce tissu et sa dynamique

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le 31/01/2023

ID : 038-200040111-20230124-23_001-DE



Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le 31/01/2023

ID : 038-200040111-20230124-23_001-DE



Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le 31/01/2023

ID : 038-200040111-20230124-23_001-DE



CŒUR DE CHARTREUSE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes

Coeur-de-Chartreuse

Pôle tertiaire

2, ZI Chartreuse Guiers

38 380 Entre-Deux-Guiers

04 76 66 81 74

accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

<https://coeurdechartreuse.fr>



L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Rédaction :

Agate, Agence Alpine des Territoires ;

L'Agence urbanisme de la région grenobloise

Conception graphique :

©Agate

Crédits photos : ©CC Cœur de Chartreuse ; ©Noak Carrau ;

©Parc naturel régional de Chartreuse